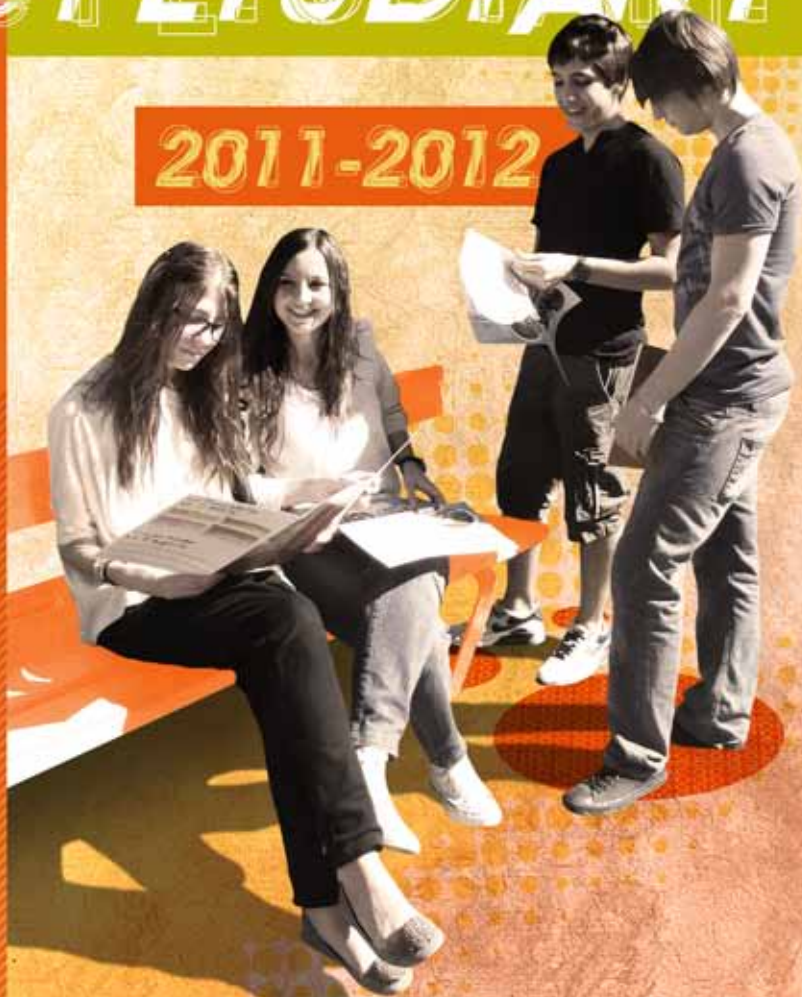


GUIDE

de l'ETUDIANT

2011-2012



Flashez-moi







Cette rentrée revêt, vous le savez tous, un caractère très particulier. En effet, elle sera pour l'Université de Corse Pasquale Paoli l'occasion de fêter le trentième anniversaire de sa réouverture en 1981, héritage de l'œuvre fondatrice de 1765. Cette période privilégiée de convivialité et de réjouissances, prévue pour durer plusieurs semaines, permettra à chacun d'entre nous de valoriser les missions, les acteurs et les savoir-faire de notre université en renforçant notre volonté d'accompagner son développement futur.

En effet, constamment orientée vers l'anticipation, la politique de formation et de recherche de l'Université de Corse relie les hommes et les compétences, les pratiques et les idées, les ressources et le projet. Elle prépare avec conviction les étudiants à la réussite en leur donnant les moyens de s'insérer avec succès dans le monde de l'emploi mais aussi d'animer la société de demain.

L'Université de Corse propose une offre de formation accomplie et un suivi important dès l'entrée des étudiants sur le campus avec un accompagnement pédagogique privilégié. Conformément à sa vocation première, l'Université de Corse s'investit au service de tous. Elle offre à chacun la possibilité de moduler son parcours en

l'adaptant à son profil et ses attentes. Le souci constant de l'insertion des étudiants s'appuie également sur des formations à fort contenu professionnalisant qui orientent vers des métiers ciblés, en accord avec les grandes problématiques de développement du territoire.

Ces choix stratégiques répondent à une volonté de faire fructifier sur le terrain de la formation nos compétences acquises depuis plus de quinze ans. Plus largement, ces avancées reposent sur une politique scientifique qui, déclinée en sept projets de recherche, est aujourd'hui labellisée et reconnue au plus haut niveau par le CNRS.

L'Université de Corse fonde aussi son internationalisation sur une volonté farouche de combiner excellence scientifique et développement du territoire. Cette dynamique, reconnue et appuyée par ses partenaires, l'enracine dans son environnement et son réseau naturels : la cité, l'île, la Méditerranée. L'Université de Corse assure ainsi pour cette année la présidence du premier Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) euro-méditerranéen regroupant les universités de Nice Sophia Antipolis, Sud Toulon Var, Paris VI, Gênes et Turin. De même, l'Université de Corse est à la tête du Réseau d'Excellence des Territoires Insulaires (RETI) qu'elle a cofondé en juillet 2010 avec 19 universités insulaires du monde entier.

L'Université de Corse place enfin au cœur de sa mission la formation intellectuelle, au principe de tout esprit critique : former des étudiants comme de futurs citoyens, pourvus d'un savoir opérant et d'une conscience libre des problèmes du monde, mais aussi aptes à apporter les réponses que la société corse attend.

Ces convictions ont, par le passé, travaillé à la résurgence de notre Université. Elles animent toujours son esprit pionnier et notre volonté de réussir tous ensemble. A l'aube des trente ans de l'Université de Corse, entre mémoire et projet, nous voulons jeter avec vous un éclairage innovant sur les rapports de notre institution à la ville, au territoire, aux espaces continentaux et internationaux.

SOMMAIRE

Découvrir l'Université de Corse p. 7

Zoom sur les campus	p.8
L'Université de Corse en chiffres	p.11
Qui dirige l'Université de Corse ?	p.12
Les élus étudiants	p.14

S'inscrire p. 15

Le service de la scolarité centrale	p.16
Les modalités d'inscription	p.17
La sécurité sociale étudiante	p.20

Les formations p. 21

Le schéma des études	p.23
La Faculté des Sciences et Techniques	p.24
L'Institut Universitaire de Santé	p.26
La Faculté de Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales (FLLASHS)	p.28
La Faculté de Droit, Sciences Sociales, Économiques et de Gestion	p.30
L'Institut Universitaire de Technologie	p.32
L'Institut d'Administration des Entreprises (IAE)	p.34
L'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM)	p.36
Le Centre de Formation des Apprentis - CFA Univ	p.38
Le Service Commun de Formation Continue	p.40

Réussir vos études et préparer votre insertion professionnelle p. 43

La Plateforme d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (POIP)	p.44
La bourse aux stages et à l'emploi	p.46
La convention de stage	p.47
L'alternance	p.48
La bibliothèque universitaire	p.49
Les certifications	p.51

S'ouvrir à l'international

p. 53

Le Bureau des Relations Internationales	p.54
Les séjours d'études à l'international	p.55
Les stages à l'international	p.58

Recherche et études doctorales

p. 61

L'organisation de la recherche	p.62
Les axes de recherche	p.63
L'Ecole Doctorale Environnement et Société	p.65

Le web et vous

p. 67

www.univ-corse.fr / Facebook / Twitter	p.68
L'email étudiant / La liste de diffusion	p.69
L'environnement numérique de travail (ENT)	p.70
Le réseau WiFi	p.71
Les salles informatiques / La charte informatique	p.72

Vie étudiante

p. 73

Le sport	p.74
La culture	p.76
Les événements	p.78
Les associations	p.79
L'aide aux projets étudiants	p.80

Vie pratique

p. 81

La carte étudiante multiservices	p.82
Les bourses	p.83
Le logement	p.86
Les restaurants universitaires	p.87
La santé	p.88
Se déplacer	p.90

La Collectivité Territoriale de Corse et l'Université de Corse

Les actions de la Collectivité Territoriale de Corse, en matière d'enseignement supérieur et de recherche, visent à créer les conditions d'une société misant sur la valorisation des savoirs et de ses ressources humaines.

La Collectivité Territoriale de Corse dispose pour cela de compétences dérogatoires au droit commun en application de la loi du 22 janvier 2002 : «la Collectivité Territoriale de Corse finance, équipe, construit et entretient les établissements d'enseignement supérieur...».

La Collectivité Territoriale de Corse participe notamment au financement :

• du fonctionnement de l'Université :

la CTC attribue chaque année une subvention à la hauteur de l'ambitieux projet universitaire, relative au financement, à l'équipement et à l'entretien de l'Université de Corse.

• de la recherche :

la CTC finance en partenariat avec l'Etat et l'union Européenne :

la Recherche fondamentale, sur la base des crédits du Contrat de Projets et du PO Feder, la Recherche Appliquée et Finalisée, l'aide apportée aux doctorants et post-doctorants,

le soutien régional à la diffusion de la culture scientifique et industrielle, enrichi par des mesures orientées autour de la sensibilisation des étudiants à l'esprit d'entreprise.

• de l'apprentissage :

la CTC a signé, avec l'Université de Corse, en 2009, une convention pluriannuelle par laquelle elle finance en totalité ce vecteur stratégique d'insertion professionnelle.

• de la formation continue :

La Collectivité Territoriale de Corse finance la Formation continue de l'Université et du CNAM, sous forme de subventions déclinées par le biais de conventions annuelles d'application.

• de la vie étudiante :

La CTC affirme clairement sa volonté d'accroître son engagement en faveur de la vie étudiante. Ainsi, depuis septembre 2010, le programme valide la mise en œuvre de quatre mesures améliorant les conditions de vie des étudiants :

aide régionale sur critères sociaux,
aide régionale à l'équipement informatique,
aide régionale aux dépenses de rentrée,
aide régionale au transport ferroviaire.

La Collectivité Territoriale de Corse finance un dispositif de bourses, visant la mobilité et les stages des étudiants inscrits à l'Université de Corse. Enfin, la CTC poursuit la gestion des bourses sanitaires et sociales, et s'implique aussi, suite à la réforme de juin 2009, à l'intégration des formations au diplôme d'Infirmier dans le processus LMD Universitaire.

• de la politique patrimoniale de l'Université de Corse :

La Collectivité Territoriale de Corse a souhaité relancer le vaste programme immobilier universitaire : l'aménagement du Campus Desanti, l'extension de l'IUT, la réhabilitation de l'UFR de Lettres, Langues Art et Sciences Humaines et Sociales, ainsi que le lancement d'un bâtiment destiné à accueillir les chercheurs du l'UMR LISA.



Collectivité
Territoriale
de Corse

Découvrir

l'Université

de Corse



4 Sites :

Corte, Ajaccio, Bastia, Cargèse

Pour mener à bien ses missions culturelles, d'enseignement et de recherche, l'Université de Corse dispose d'un parc immobilier réparti sur 4 sites :

DÉCOUVRIR



Palazzu Naziunale



IUFM



UMS Stella Mare



Campus Mariani
Fac de Lettres / Droit / Eco - IAE



IUT



Campus Grimaldi
Fac de sciences



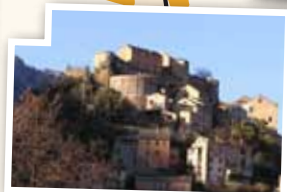
Institut d'Etudes
Scientifiques de Cargèse



Centre de recherche
de Vignola



IUFM



IUFM



Campus Mariani

1 Bâtiment de Droit, Économie et Gestion
 Faculté de Droit, Sciences Économiques et de Gestion
 Institut d'Administration des Entreprises - IAE
 Amphithéâtre Effori – 1er étage
 Amphithéâtre Landry - RDC
 Salles n° DE01 - n° DE108

2 Bâtiment Robert Alberti
 Accueil
 Faculté de Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales – Administration
 Agence comptable

3 Direction des Études et de la Vie Universitaire - DEVU
 Scolarité
 Inscriptions
 Centre Culturel Universitaire - CCU
 Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives - SUAPS
 Bureau des Relations Internationales

4 Direction du Patrimoine, de la Logistique et de la Prévention – DPLP

5 UMR-CNRS 6240 LISA - Lieux, Identité, eSpaces, Activités

6 Bâtiment Robert Alberti
 Bibliothèque Universitaire - BU
 Direction des Systèmes d'Information

7 Bâtiment Bonfiglio Guelfucci
 Faculté de Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales
 Amphithéâtre Ribellu
 Salles n° B1 001- n° B1 502
 Médecine Préventive
 Médiathèque
 Reprographie

8 Bâtiment Pierre Puccinelli
 Salles n° B3 101 - n° B3 104

9 Spazi culturale Natale Luciani
 Salle de spectacle
 Salles n° B4 001 - n° B4 003
 Salles n° B2 101 - n° B2 109

10 CROUS
 Administration
 Restaurant Universitaire - RU
 Chambres Universitaires PP1 et PP2



Campus Grimaldi

1 Bâtiment Marcelle Conrad

Accueil
Salles n° 400 - n° 419

2 Bâtiment Dumenicu Alfonsi

Laboratoire de recherche Gestion et
Valorisation de l'Eau en Méditerranée
Laboratoire de recherche Modélisation,
Mathématiques et Physique pour
l'Environnement
Salle n° 311

3 Institut Universitaire de Santé

Département Santé
Département Infirmier
Laboratoire de recherche Ressources Naturelles

4 CROUS

Restaurant Universitaire - RU
Chambres Universitaires

5 Bâtiment Columbu

Faculté des Sciences et Techniques
Scolarité
Administration
Amphithéâtre Jean Nicoli
Salles n° 113 - n° 130

6 Institut Universitaire de Technologie - IUT

7 Bâtiment Patrick Pozzo Di Borgo

Centre de Formation d'Apprentis -
CFA UNIV
Service Commun de Formation
Continue
Plateforme d'Orientatoin et d'Insertion
Professionnelle - POIP
UMR-CNRS 6134 SPE - Science pour
l'Environnement
Laboratoire de recherche Feux de forêt
Laboratoire de recherche Ressources
Naturelles
Laboratoire de recherche Technologie de
l'Information et de la Communication
Valorisation de la Recherche
Salles n° 201 - n° 203

8 Halle des sports Raymond Montet

Halle des sports
Salle de danse
Salle de musculation
Mur d'escalade



4400 étudiants

4 sites

229 personnels BIATOSS

**320 personnels Enseignants,
Enseignants-chercheurs et assimilés**

350 intervenants extérieurs

7 Composantes

3 UFR

1 IAE

1 IUT

1 Institut Universitaire de Santé

1 IUFM

4 Domaines de formations

Droit, économie, gestion

Art, lettres, langues

Sciences humaines et sociales

Sciences, technologies, santé, STAPS

**+ de 100 diplômes du niveau Bac
jusqu'au Doctorat**

Les parcours d'excellence

Sciences politiques

Cycle préparatoire intégré à une école
d'ingénieur

Santé

Ecole d'ingénieur polytechnique Paolitech

1 Centre de Formation des Apprentis Universitaire

En 2010-2011, 235 étudiants-alternants

180 partenaires (entreprises, collectivités
locales, associations)

Des secteurs d'activités variés :
agroalimentaire, audiovisuel, banque
et finance, biologie, commerce,
communication, électricité-électronique,
énergies renouvelables, entrepreneuriat,
environnement, génie-civil et construction,
informatique, multimédia, tourisme.

7 Projets de recherche

1 Unité Mixte de Recherche (CNRS)

1 Fédération de recherche

2 Unités mixtes de service (CNRS)

1 Fondation

**+ de 150 universités partenaires
dans le monde**

**+ de 60 nationalités présentes sur
les campus**

Le Président et les 3 conseils

Le Président est élu par le Conseil d'Administration de l'Université pour 4 ans.

Il dirige l'Université, préside chaque conseil, prépare et exécute leurs délibérations. Il est assisté d'un directeur de cabinet, de vice-présidents et de chargés de mission qui constituent l'équipe présidentielle.

Les 3 conseils sont constitués de membres élus (enseignants-chercheurs, représentants du personnel, des étudiants) et de personnalités extérieures. Ils siègent sous la responsabilité d'un vice-président.

- **Le Conseil d'Administration (CA)** détermine la politique de l'établissement, vote le budget, approuve les accords et conventions, examine et vote les décisions du CS et du CEVU, informe et consulte la communauté universitaire par le biais de ses représentants élus.

- **Le Conseil Scientifique (CS)** propose au CA les orientations de la politique de recherche. Il assure la liaison entre l'enseignement et la recherche.

- **Le Conseil des Études et de la Vie Universitaire (CEVU)** propose au CA les orientations en matière d'enseignement, met en œuvre les réformes ministérielles, instruit les projets de nouvelles filières et traite des questions d'orientation, d'insertion professionnelle et de conditions de vie des étudiants.

L'équipe dirigeante

est assistée dans ses tâches par la Direction Générale des Services, l'agence comptable et les services centraux de l'Université.





Antoine AIELLO

Président



**Don-Mathieu
SANTINI**

VPCA

Problématiques administratives
et de gestion
Transfert des compétences et
mise en place de l'autonomie
Contractualisations



**Fabienne
PALMARO**

DGS
Problématiques administratives
et de gestion



**Paul-Marie
ROMANI**

VPCS
Problématiques de recherche

Direction
de la
recherche
et du
transfert



**Georges
MORACCHINI**

VPCEVU
Problématiques de pédagogie
et de vie étudiante

Direction
des études
et de la vie
universitaire



**Arnaud
SARTI**

VP ETUDIANT
Aspect de la vie étudiante,
relations avec le Crous



**Pierre
TOMI**

**VP Ingénierie
Pédagogique**
Parcours de réussite
et parcours de haut niveau



**Vincent
CASTOLA**

**VP Information,
Orientation, Insertion
Professionnelle**



**Stéphanie
MAC GAW
PENITENTI**

**VP Relations
Internationales**

Les autres conseils :

Les conseils des composantes (UFR, Instituts, Département) définissent la politique de l'UFR, votent le budget de la composante, examinent les maquettes d'enseignements, traitent des questions ou projets propres à chaque composante, informent et consultent les membres de la composante, personnels et étudiants.

Les élus étudiants

DÉCOUVRIR

Les représentants étudiants auprès des 3 conseils de l'Université sont élus pour 2 ans :

- 5 élus au Conseil d'Administration,
- 12 élus au Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire,
- 4 élus au Conseil Scientifique.

De plus, un Vice-Président Étudiant est élu au sein du CEVU. Il est chargé des questions de vie étudiante en lien avec le CROUS.

Les étudiants sont également représentés au sein des conseils d'UFR, d'Instituts ou de Départements.

Le rôle d'un élu étudiant :

- participer aux prises de décision de l'Université par le vote du budget, l'élaboration des maquettes d'enseignements et des modalités de contrôle de connaissance,
- proposer et défendre les revendications des étudiants devant les conseils,
- informer les étudiants des travaux des conseils.

Les représentants actuels ont pris leurs fonctions en février 2010. Leur mandat s'achèvera en février 2012.

2 syndicats étudiants sont actuellement référencés à l'Université de Corse :

Consulta di a Ghjuventu Corsa (CGC)

cgccorte@gmail.com

Ghjuventu Paolina (GP)

www.ghjuventupaolina.com





S'inscrire

Le service de la scolarité centrale

Ses missions consistent en la gestion administrative du cursus des étudiants.

Le service de la scolarité centrale est votre interlocuteur pour :

- traiter votre demande de pré-inscription saisie en ligne (sauf pour les étudiants de l'IUT, de l'IUFM et de la Formation Continue ; prendre contact avec ces composantes) ;
- effectuer votre inscription administrative ;
- modifier votre inscription administrative ou mettre à jour votre carte multiservices ;
- solliciter le remboursement des droits d'inscription administrative ;
- récupérer votre relevé de notes ou votre attestation de réussite (sauf pour les étudiants de l'IUT, de l'IUFM et de la Formation Continue) ;
- récupérer votre diplôme.

Les démarches pour votre pré-inscription et votre inscription administrative sont consultables sur www.univ-corse.fr, rubrique « Formation/S'inscrire »

Horaires d'ouverture des bureaux au public :

- De juillet à septembre : du lundi au vendredi 8h45-12h15 ; 13h45-17h15
- D'octobre à juin : du lundi au vendredi 9h-12h30 ; 14h-17h. Vendredi après-midi fermé.

Contact :

Service de la scolarité centrale
Campus Mariani
BP 52 - 20250 Corte
Tél. : 04 95 45 06 86 - Fax : 04 95 45 01 57
scolarite.centrale@univ-corse.fr



Les modalités d'inscription

Les démarches pour votre pré-inscription et votre inscription administrative sont consultables sur www.univ-corse.fr, rubrique « Formation/S'inscrire ».

Les pré-requis à l'inscription

Inscription en 1^{ère} année de Licence

Vous devez être titulaire de l'un des titres suivants :

- un baccalauréat français ; le lycéen doit avoir effectué la démarche sur le site **Admission Post Bac** : www.admission-postbac.fr ;
- un titre français admis en dispense du baccalauréat conformément à la réglementation nationale ;
- le Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU), option A (littéraire) ou option B (sciences) ;
- la Capacité en Droit 2^{ème} année ;
- un diplôme européen de niveau baccalauréat pour les étudiants de l'Espace Economique Européen (EEE). Les étudiants des pays non francophones devront subir un test de français ;
- une autorisation d'inscription pour les étudiants internationaux.
(Voir p.54 - Bureau des Relations Internationales)

Inscription dans les autres diplômes

L'étudiant doit relever d'un des cas suivants :

- être titulaire du diplôme requis pour s'inscrire à la formation envisagée ;
- être autorisé à s'inscrire dans le diplôme après avoir effectué une demande de pré-inscription ;
- avoir une validation des acquis professionnels ; (Voir p.40 - service de la Formation Continue)
- une validation des acquis de l'expérience.
(Voir p.40 - service de la Formation Continue)

La procédure d'admission

Post-Bac : le dispositif national « admission Post-Bac » a été mis en place pour simplifier les démarches en regroupant sur un seul site la quasi-totalité de l'offre de formation de l'enseignement.

www.admission-postbac.fr

A partir de ce site vous pouvez :

- rechercher des formations,
- vous renseigner sur les établissements,
- bénéficier d'un dispositif d'Orientation Active,
- émettre des vœux de poursuites d'études,
- suivre votre dossier de candidature.



S'INSCRIRE

L'inscription administrative

La réglementation

L'inscription administrative est annuelle, individuelle et obligatoire. Elle seule confère le statut d'étudiant. Elle doit être renouvelée chaque année universitaire (ainsi que le paiement des droits d'inscription).

Il est interdit de s'inscrire la même année dans deux universités pour un même diplôme.

Aucune demande d'annulation de l'inscription administrative ne sera prise en compte après le 30 octobre (15 décembre pour les doctorants) sauf motifs d'interruption justifiés (transfert vers un autre établissement).

La demande d'inscription administrative

L'étudiant(e) bénéficie de trois possibilités d'inscription :

- retirer un dossier d'inscription administrative à la scolarité puis le déposer complété à la scolarité centrale le jour du rendez-vous;
- télécharger le dossier d'inscription administrative en ligne sur www.univ-corse.fr puis le déposer complété à la scolarité centrale le jour du rendez-vous ;
- saisir son inscription en ligne via www.univ-corse.fr (uniquement pour les étudiants inscrits l'année précédente) puis transmettre les pièces demandées par courrier postal à la scolarité centrale.

Les périodes d'inscription

Les néo-bacheliers doivent s'inscrire dans le courant du mois de juillet. Les autres étudiants doivent s'inscrire avant la date de rentrée de leur filière.

Les droits d'inscription administrative

Ils peuvent être réglés en une fois au moment de l'inscription administrative ou échelonnés en trois règlements (voir détail dans le dossier d'inscription administrative), par chèque ou

en espèces (par virement pour les 2ème et 3ème tiers en cas de paiement échelonné). Les droits ne sont pas connus avant début juillet (publication de l'arrêté des droits de scolarité). Pour information, les droits 2010/11 pour une inscription en Licence ou en DUT s'élevaient à 178,57€, pour un Master à 241,57€, pour un Doctorat à 363,57€. La Sécurité Sociale s'élevait à 200€.

L'inscription administrative n'est validée qu'après règlement des droits de scolarité (ou du 1er tiers en cas de paiement échelonné mais définitivement sous réserve du règlement des deux autres tiers).

Le changement de situation administrative (bourse tardive...) permet une exonération de tout ou partie des droits. Un imprimé de demande de remboursement des droits est disponible au service de la scolarité centrale.





Cas particulier des auditeurs libres

Ce statut permet d'assister aux cours mais ne donne pas le droit de passer des examens, ni de suivre les TD et TP. Il n'ouvre pas droit à la Sécurité Sociale Etudiante. L'inscription est possible en cours d'année. Elle est subordonnée à l'acquittement des droits spécifiques (30€ pour l'année 2010/2011).
Loi du 20 juillet 1992 et décrets du 23 août 1985 et du 27 mars 1993.

Le retrait des documents administratifs au service de la scolarité centrale

- **La demande de remboursement des droits d'inscription.** Un étudiant dont la modification de la situation administrative permet un remboursement de tout ou partie des droits d'inscription administrative doit retirer et remettre complété un imprimé de demande de remboursement.

- La demande d'exonération.

Cet imprimé permet aux étudiants ayant peu de revenus de solliciter une demande d'exonération du paiement des droits d'inscription administrative. Cette exonération ne concerne pas les droits de Sécurité Sociale ni les droits facultatifs.

- Le relevé de notes et l'attestation de réussite.

Ils sont disponibles à la scolarité centrale une semaine après la diffusion des résultats sur l'ENT. En ce qui concerne ceux des étudiants de l'IUT, de l'IUFM et de la Formation Continue, ils doivent être retirés directement auprès des composantes. L'attestation de réussite a la même valeur que le diplôme.

- **Le diplôme.** Il peut être retiré à partir du mois de novembre au plus tôt, en fonction des délais nécessaires à la signature.

La sécurité sociale étudiante est gérée par des sections locales mutualistes comme la LMDE, seule habilitée à gérer la sécurité sociale étudiante sur la région Corse.

Le régime étudiant est obligatoire pendant toute la durée de la vie étudiante jusqu'à 28 ans, au-delà c'est la CPAM qui vous prend en charge (sauf dérogations).



Qui peut et doit s'y inscrire ?

La sécurité sociale étudiante est obligatoire dès l'entrée dans le cycle universitaire et dès l'âge de 16 ans, sauf cas particuliers.

Par exemple, les enfants dont les parents entrent dans l'une des catégories ci-dessous ne seront concernés qu'à partir d'une limite d'âge égale à 20, 21, ou encore 28 ans :

- Personnels EDF (20 ans)
- Commerçants (20 ans)
- Agents des mines (20 ans)
- Marins (21 ans)
- Militaires (20 ans)
- Personnels SNCF (28 ans)

D'autres cas existent, renseignez vous.

Cotisation

L'inscription est gratuite jusqu'à l'année des 20 ans de l'étudiant. Au-delà, l'inscription reste gratuite sans condition d'âge si l'étudiant est boursier sur critères sociaux. Pour information, la cotisation 2010/11 s'élevait à 200€.

La sécurité sociale ne permettant pas la prise en charge de l'intégralité de vos dépenses de santé, certaines mutuelles proposent une gamme de complémentaires santé qui permettent d'allier dépenses de santé et budget étudiant.

Contact :

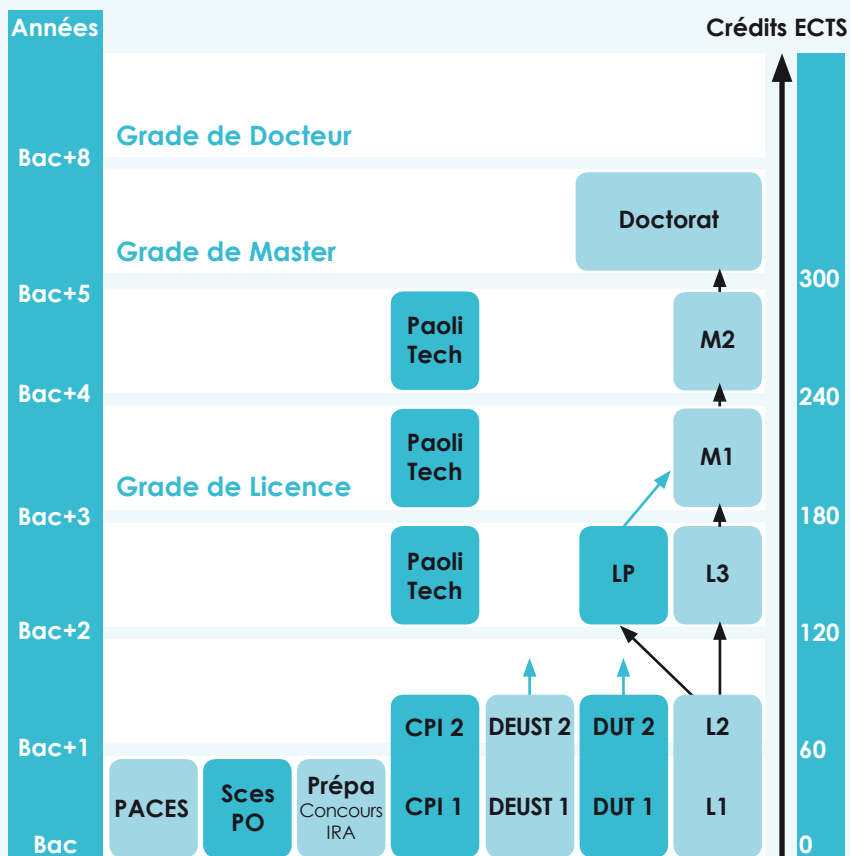
LMDE
7 avenue Jean Nicoli
BP 53 - 20250 Corte
Tél. : 04 95 46 09 38
3260 dites "LMDE"
www.lmde.com

Les Formations





Le schéma des études



FORMATIONS

- **PACES** : Première Année Commune des Études de Santé
- **DEUST 1 et 2** : Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques 1^{ère} et 2^{ème} année
- **DUT 1 et 2** : Diplôme Universitaire de Technologie 1^{ère} et 2^e année
- **L1, L2 et L3** : Licence 1^{ère} et 2^e année
- **LP** : Licence professionnelle
- **M1 et M2** : Master 1^{ère} et 2^e année
- **CPI** : Cycle préparatoire intégré aux écoles d'ingénieurs
- **Prépa concours IRA** : Classe Préparation aux concours de l'IRA de Bastia
- **Paoli Tech** : école d'ingénieur polytechnique spécialité énergétique-énergies renouvelables et qualités environnementales

→ La poursuite d'études est soumise à conditions

La Faculté des Sciences et Techniques

La Faculté des Sciences et Techniques regroupe les domaines de formation Sciences et Technologies, et les Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS). Elle prépare les étudiants aux trois diplômes permettant d'accéder aux grades universitaires Licence, Master et Doctorat.

Au travers du panel de formations (formations fondamentales et professionnalisantes, formation initiale, formation continue et formation en alternance), notre Faculté place l'étudiant au centre de son dispositif pédagogique avec des enseignements de qualité dispensés par des enseignants, des enseignants-chercheurs et des professionnels du monde socio-économique. Ces formations sont en étroite relation avec les 6 thèmes de recherche de l'UMR CNRS 6134 Sciences Pour l'Environnement.

Notre ambition à travers la mise en place de moyens et le développement des axes de performance reconnus au niveau national et international est de permettre aux étudiants de devenir les cadres de demain, de développer leurs capacités à travers des cursus performants adaptés à l'évolution des métiers et de la société.

Contact :

Doyen : Vanina Pasqualini
Faculté des Sciences et Techniques
Campus Grimaldi
BP 52 - 20250 Corte
Tél. : 04 95 45 00 51 - Fax : 04 95 45 01 36
dmorel@univ-corse.fr
lpoggi@univ-corse.fr
<http://fst.univ-corse.fr>

FORMATIONS



L'offre de formation

- DEUST Analyses des Milieux Biologiques*
- Licence Sciences Fondamentales et Appliquées (3 parcours : Chimie, Maths-Physique, Informatique)
- Cycle Préparatoire Intégré aux Écoles d'Ingénieurs (CPI), étroitement lié à la licence SFA
- Licence Biologie Environnement (2 parcours : Biologie Cellulaire-Physiologie, Biologie des Organismes-Ecologie)
- Licence STAPS Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, Éducation et Motricité
- Licence professionnelle Énergie et Génie Climatique spécialité Management des Énergies Renouvelables (en partenariat avec l'IUT) *
- Licence professionnelle Électricité et Électronique spécialité Systèmes Industriels *
- 1ère année de l'école d'ingénieur Paolitech, spécialité d'ingénieur Energies Renouvelables & Qualité Environnementale

3 Masters Sciences pour l'Environnement :

- Systèmes Énergétiques et Énergies Renouvelables (Recherche et Professionnel) *
- Risques Majeurs (Recherche et Professionnel) *
- Mathématiques et Applications : Mécaniques des Fluides (Recherche)

6 Masters Gestion de l'Environnement et Valorisation des Ressources Naturelles :

- Gestion Intégrée du Littoral et des Écosystèmes (Recherche et Professionnel) *
- Sciences de l'Eau et Environnement (Recherche et Professionnel) *
- Ingénierie des Systèmes Agroalimentaires Méditerranéens (Recherche et Professionnel) *
- Bio-ressources Végétales et Développement Durable (Recherche et Professionnel) *
- Phytochimie, et Cosmétique (Recherche et Professionnel) *
- Ingénierie Écologique (Professionnel) *

2 Masters Informatique :

- Systèmes d'Information et Internet (Recherche et Professionnel) *
- Systèmes d'Information pour l'Environnement (Recherche et Professionnel) *

Doctorats :

- Informatique
- Mathématiques
- Physique
- Chimie
- Biochimie
- Biologie
- Géologie

* Accessible à la fois en formation initiale et en alternance.

L' Institut Universitaire de Santé assure :

- des enseignements de formation initiale relevant de la PACES (Première Année Commune aux Études de Santé) et du LMD infirmier,
- des formations médicales spécialisées sanctionnées par un Diplôme d'Université (DU),
- des formations paramédicales,
- des Licences professionnelles du domaine de la santé.

L'institut est composé de deux départements :

- Le département Santé organise l'enseignement de la PACES en partenariat avec les Universités de la Méditerranée, de Nice-Sophia Antipolis, de Paris Descartes et de Paris Diderot.

À l'issue de cette année de formation, les étudiants passent un Concours permettant, en cas de réussite, d'effectuer des études dans une des filières suivantes : médecine, odontologie (dentaire), maïeutique (sages-femmes) ou pharmacie. Le nombre de places (Numerus Clausus) spécifique à l'Université de Corse est fixé annuellement par les Ministères de la Santé et de l'Enseignement Supérieur, pour chaque filière. Les étudiants de l'Université de Corse, classés en rang utile à l'issue du Concours, choisissent en fonction de leur rang de classement, d'une part, la filière d'études et d'autre part, un des différents établissements partenaires de l'Université de Corse dans lequel ils poursuivront leurs études. Le département Santé organise également les stages de médecine générale des étudiants en 3ème cycle au sein de l'Université de Corse.

Conditions d'admission

Obtention du Baccalauréat (il est souhaitable d'avoir un baccalauréat scientifique, de préférence avec mention).

- De plein droit : si vous êtes bachelier de l'année 2011, vous devrez vous inscrire auprès du service de la scolarité dès début juillet.
- Sur examen de dossier : si vous êtes bachelier d'une année antérieure et que

vous avez déjà eu une inscription universitaire en France, vous devez compléter un dossier de demande de préinscription sur www.univ-corse.fr, rubrique Formation.

Le département infirmier participe avec les IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) de Bastia et d'Ajaccio à l'enseignement du L1, L2 et L3 infirmier, et aux examens. L'Université de Corse délivre le grade de Licence. Ouverture d'un Master en soins infirmiers en septembre 2012.

Conditions d'admission

Obtention du concours d'entrée à l'IFSI d'Ajaccio ou de Bastia.

Contacts :

Directeur: PU-PH Anh Tuan Dinh-Xuan
Directrice-adjointe : Pr Liliane Berti
Institut Universitaire de Santé
Campus Grimaldi
BP 52 - 20250 Corte
Responsable pédagogique PACES : Anne Luciani
Responsable administrative : Valérie Letreux
Tél. : 04 95 45 06 50 - Fax : 04 95 46 01 54
vletreux@univ-corse.fr
cristini@univ-corse.fr



L'offre de formation

- PACES : Première Année Commune aux Etudes de Santé
- Licence Infirmier

Autres diplômes en partenariat avec la formation continue

- Licence professionnelle Sécurité des Personnes et des Biens, spécialité Gestion des Risques Sanitaires en Environnement et en Santé Publique
- Licence professionnelle Sécurité des personnes et des biens, spécialité Risques Sanitaires dans les Etablissements de Santé
- Diplôme Universitaire Gérontologie Sanitaire et Sociale, Santé Mentale de l'Adolescent
- Diplôme Universitaire l'Adolescent et ses Difficultés
- Diplôme Inter-Universitaire Européen en Implantologie Orale
- Attestation Radioprotection des Patients



La Faculté de Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales (FLLASHS)

La FLLASHS se situe clairement sur la voie de la modernisation dans laquelle le monde de la recherche et de la formation se trouve aujourd'hui engagé. Composante majeure en nombre d'étudiants inscrits, elle maintient la volonté affirmée de proposer une carte de formation répondant aux exigences intellectuelles mais aussi pratiques et culturelles d'une société en mutation.

Contact :

Doyen : Pascal Ottavi
Faculté des Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales (FLLASHS)
Campus Mariani
BP 52 – 20250 CORTE
Tél. : 04 95 45 00 77 - Fax : 04 95 45 01 22
cathyb@univ-corse.fr
dpaolini@univ-corse.fr

De la Licence au Doctorat, l'offre de formation de la FLLASHS s'articule autour de la nécessité de préparer activement les étudiants à l'insertion professionnelle en leur permettant également de s'approprier une grille de lecture moderne sur les préoccupations sociétales actuelles. À l'heure où «l'instruction pour l'instruction» ne suffit plus, ce sont incontestablement les compétences, la polyvalence et le niveau d'employabilité qui priment aujourd'hui dans la vie active.

L'ensemble de ces formations s'appuie du point de vue de la recherche sur les thèmes de l'UMR CNRS LISA 6240 notamment dans le cadre du projet Identités et Cultures : les Processus de Patrimonialisation.



L'offre de formation

La FLLASHS regroupe 2 domaines de formation : Arts Lettres Langues et Sciences Humaines et Sociales.

8 Licences (Bac + 3) :

- Langue Littératures et Civilisation Étrangères (5 spécialités : Anglais, Italien, Espagnol, Bi-disciplinaire avec 2 langues au choix, Langue et culture corses)
- Lettres Modernes
- Arts (2 parcours : arts plastiques, arts du spectacle)
- Sciences du Langage (3 parcours : FLE, Orthophonie, Linguistique romane) – L3
- Psychologie
- Histoire
- Information et communication (L3)
- Sciences de l'éducation (L3)

1 Licence Professionnelle

- Intervention sociale - Ingénierie de formation et d'évaluation (formation continue)

2 Masters

- Langues et Cultures (4 spécialités : Anglais, Langue et culture corse, Études littéraires, formes et expression de l'identité, Langues romanes)
- Sciences de l'Homme et de la Société (4 spécialités : Gestion de la diversité, Histoire et anthropologie de l'homme insulaire et méditerranéen, Territoires, patrimoines et médias en Europe et Méditerranée)

1 Diplôme National de Guide Interprète

1 Diplôme Universitaire Français Langue Étrangère (FLE)

Doctorats (Bac + 8) :

- Littérature française
- Histoire
- Langue et culture corses
- Sciences de l'éducation
- Sciences de l'information et de la communication
- Langues romanes

La Faculté de Droit, Sciences Sociales, Économiques et de Gestion

L'UFR de Droit, Sciences Sociales, Economiques et de Gestion s'inscrit dans la tradition de l'Université de Pascal Paoli au XVIIIe et veille à se conformer au standard des universités françaises et européennes.

Infrastructures

- Espace Claude Olivesi : hall d'accueil et service de la scolarité de l'UFR.
- 20 salles de cours équipées en visioprojecteurs :
 - dont une salle d'informatique (19 postes),
 - un laboratoire de langue,
 - une salle équipée d'un tableau interactif (salle DE105),
- 1 amphithéâtre Ettori, de 250 places avec visioprojecteur et capture vidéo,
- 1 amphithéâtre Landry de 450 places avec visioprojecteur,
- 1 salle de réunion équipée de la visioconférence
- Au dernier étage du bâtiment : Bureaux administratifs et bureaux enseignants : directeurs et responsables pédagogiques et administratifs, ingénierie pédagogique, secrétariat des filières.

Spécificités

Certains enseignements tels que l'Histoire du droit sont relatifs aux institutions locales et dans l'ensemble des filières sont prévus des enseignements de culture et langues régionales.

L'UFR de Droit Sciences Economiques, Sociales et de Gestion est une structure à taille humaine, qui permet des rapports conviviaux entre les étudiants et leur encadrement, optimise la formation en renforçant les enseignements périphériques (langues, NTIC) et offre une gestion adaptée à des parcours individuels.



Contacts :

Doyen : Jean-Yves Coppolani
UFR de Droit, Sciences Sociales, Economiques et de Gestion
Campus Mariani - 22 avenue Jean Nicoli
BP 52 - 20250 Corte
Tél. : 04 95 45 00 16 - Fax. : 04 95 45 00 80
decanatdroit@univ-corse.fr

Secrétariat Droit :
Fabienne Calisti
Tél. : 04 95 45 00 16 - Fax. : 04 95 45 00 80
calisti@univ-corse.fr

Secrétariat Economie
Marie-Noëlle Palmesani
Tél. : 04 95 45 00 16 - Fax. : 04 95 45 00 80
palmesani@univ-corse.fr

Secrétariat Tourisme
Hortensia Fabiani
Tél. : 04 95 45 00 16 - Fax. : 04 95 45 00 80
hfabiani@univ-corse.fr

L'offre de formation

Droit

- Capacité en Droit (Corte, Ajaccio et Bastia)
- Préparation à l'examen d'entrée à Sciences Politiques (Corte et Ajaccio)
- Parcours Sciences Politiques 1ère et 2ème années (convention à l'IEP d'Aix-en-Provence)
- Diplôme Universitaire « Préparation aux Concours Administratifs » (convention IRA de Bastia)
- Licence Droit
- Licence 3 Administration Publique
- Licence Professionnelle Activités Juridiques, spécialité Généalogiste Successoral

3 Masters Droit :

- Spécialité Droit des Collectivités Territoriales (Professionnel et Recherche) et préparation au concours de la fonction publique territoriale (convention CNFTP)
- Spécialité Droit Notarial (Professionnel)
- Master 2, Spécialité Procès et Contentieux (Professionnel)

Sciences Economiques

- Licence Economie-Gestion
- Master Développement Territorial Durable, spécialité Ingénierie du Développement Territorial

Tourisme

- Licence 3 Tourisme, spécialité Commercialisation des Produits Touristiques *
- Licence 3 Professionnelle Hôtellerie & Tourisme, spécialité Management de l'Hébergement *

2 Masters Développement Territorial Durable, Spécialité Management du Tourisme et des Loisirs :

- Parcours Management du Tourisme Durable *
- Parcours Loisirs et Sports de Nature *

* Accessible à la fois en formation initiale et en alternance.



En lien direct avec le tissu socioéconomique insulaire, l'Institut Universitaire de Technologie de Corse propose 6 DUT et 9 Licences Professionnelles.

Des diplômes à bac +2/+3 accessibles en cursus initial ou par la voie de l'alternance, dans les domaines de la gestion, de l'entrepreneuriat, du commerce, des nouvelles technologies de l'information et de la communication, de la biologie appliquée à l'agroalimentaire, à l'environnement mais aussi du génie civil et des énergies renouvelables.

d'entretiens de négociation-vente

- 1 amphithéâtre de 120 places muni de tous les équipements en matière de projection
- 1 halle technologique de plus de 200 m² consacrée au génie civil et à l'agro-alimentaire
- 1 incubateur pour l'aide à la création d'entreprises...
- 1 halle technologique de plus de 200 m² consacrée au Génie Civil
- 1 laboratoire agro-alimentaire (fabrication de jus de fruits)
- 1 salle libre-service (aide à la création d'entreprises)

Infrastructures

À travers 4500 m² de surface, la possibilité est donnée à chaque étudiant d'allier la théorie à la pratique par le biais d'un matériel de formation de dernière génération :

- 20 salles de cours et de travaux dirigés
- 8 salles d'informatique avec pas moins de 200 postes PC/MAC
- 6 laboratoires de biologie
- 2 salles dédiées à la conception et à la réalisation audiovisuelles
- 1 salle de communication (avec caméra, téléviseur grand écran...) pour les simulations

Contacts :

Directeur : Christian Cristofari
Institut Universitaire de Technologie Campus Grimaldi
BP 52 - 20250 Corte
Tél. : 04 95 46 83 49, 04 95 46 17 31
Fax : 04 95 46 15 19
scolarite@iut.univ-corse.fr
www.iut.univ-corse.fr



L'offre de formation

Diplômes Universitaires de Technologie

- DUT Génie Civil
- DUT Génie Biologique*
- DUT Services et Réseaux de Communication*
- DUT Gestion des Entreprises et des Administrations*
- DUT Techniques de Commercialisation*
- DUT Hygiène Sécurité, Environnement

Licences Professionnelles

- LP Génie Civil, option Bâtiment*
- LP Gestion de la Qualité des Produits Agro-alimentaires
- LP Eau et Environnement
- LP Énergie et Génie Climatique, option Management des Énergies Renouvelables* (en partenariat avec la FST)
- LP Techniques et Activités de l'Image et du Son, parcours Audiovisuel
- LP Techniques et Activités de l'Image et du Son, parcours Multimédias*
- LP Entrepreneuriat*
- LP Commerce mention Agroalimentaire*
- LP Banque*
- LP Activités et Techniques de Communication - Design numérique*

Diplômes Universitaires

- DU Créations et Techniques Audiovisuelles et Cinématographiques de Corse, mention Spécialisations Techniques, Son ou Image **
- DU Créations et Techniques Audiovisuelles et Cinématographiques de Corse, mention Écrire, Produire et Réaliser **

* Accessible à la fois en formation initiale et en alternance.

** Accessible à la fois en formation initiale, en alternance et en formation continue.



L'Institut d'Administration des Entreprises est une composante de l'Université de Corse. L'IAE de Corse fait partie du réseau national des IAE qui regroupe 31 instituts et propose 400 diplômes d'État en Sciences de Gestion (dont 250 diplômes de master). Ce réseau articule excellence scientifique et ingénierie pédagogique innovante pour répondre aux besoins de formation des étudiants et des entreprises.

FORMATIONS

L'IAE de Corse a pour missions, en collaboration avec les milieux professionnels, la recherche, l'élaboration, la transmission et la diffusion des sciences et techniques de gestion dans leur application à l'action économique et aux organisations publiques ou privées.

Dans cette perspective, l'IAE dispense, en formation initiale et continue, un enseignement supérieur destiné à préparer aux fonctions de management des entreprises et de toutes organisations publiques ou privées.

Contacts :

Directeur : Jean-Marie Furt
Institut d'Administration des Entreprises
Campus Mariani
BP 52 – 20250 Corte
Tél. : 04 95 45 00 63 - Fax : 04 95 45 01 98
direction.iae@univ-corse.fr
<http://iae.univ-corse.fr>



L'offre de formation

- Master 1 Sciences du management (professionnel)
- Master 2 sciences de management - Administration des Entreprises (dispensé également en formation continue et en apprentissage)
- Master 2 sciences de management - Management des Ressources Humaines (dispensé également en apprentissage)
- Master 2 sciences de management - Affaires Internationales Sud-Méditerranéennes
- Diplôme Université (DU) en méthodes quantitatives appliquées à la gestion



L'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM)

L'IUFM de Corse, école interne de l'Université de Corse, a pour mission à travers les spécialités du Master métiers de la formation, la préparation aux concours et la formation professionnelle des étudiants se destinant aux métiers de professeurs des lycées et collèges, de conseillers principaux d'éducation, et de professeurs des écoles (concours standard et spécifique bilingue). L'IUFM participe également à la formation continue des personnels enseignants titulaires et stagiaires de l'Education Nationale par le biais d'une convention avec le Rectorat de l'académie de Corse.

Contacts :

Directrice : Dominique Verdoni
Institut Universitaire de Formation des Maîtres
- Zone artisanale - RN 200
BP 52 - 20250 Corte
Responsable administrative : Stéphanie Albertini
Tél. : 04 95 45 23 53
Responsable pédagogie/scolarité : Audrey Acquaviva
Tél. : 04 95 45 06 31

Les infrastructures

L'IUFM est constitué de 3 sites pédagogiques à Corte, Bastia, Ajaccio. Les spécialités du Master métier de la formation pour la préparation aux concours du 2nd degré sont dispensées sur le site de Corte et pour le 1er degré sur les sites de Bastia et d'Ajaccio. Un regroupement d'un jour par semaine de toutes les spécialités est toutefois organisé sur Corte durant les 2 années de formation.

Les spécificités

Le Master métiers de la formation est adapté à la préparation aux concours de l'enseignement avec des modules de connaissances disciplinaires, de compétences professionnelles et de recherche. Les 2 années de formations sont ponctuées de stages d'observation, de pratique accompagnée et en responsabilité, organisés de manière à permettre à l'étudiant d'établir une relation étroite entre la formation théorique et la pratique professionnelle pour une entrée progressive dans le métier.

Les conditions d'accès aux diplômes

Les dossiers de préinscription, les dates limites de saisie et de retour des dossiers sont disponibles sur www.univ-corse.fr.



L'offre de formation

Master Métiers de la Formation :

- Spécialité Lettres Modernes
- Spécialité Anglais
- Spécialité Espagnol
- Spécialité Italien
- Spécialité Langue et Culture Corses
- Spécialité Histoire Géographie
- Spécialité Education Physique et Sportive
- Spécialité Conseiller Principal d'Education
- Spécialité Professorat des Ecoles (standard et spécifique bilingue)
- Spécialité Mathématiques
- Spécialité Sciences de la Vie et de la Terre



32 diplômes de l'Université de Corse accessibles par la voie de l'alternance

En complément de la formation initiale traditionnelle, l'Université de Corse propose des cursus par la voie de l'alternance. L'alternance associe, en partenariat avec le centre de formation (Institut Universitaire de Technologie, Faculté des Sciences et Techniques, Institut d'Administration des Entreprises, UFR de Droit, Sciences Économiques, Sociales et de Gestion, UFR Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales) une structure d'accueil (entreprise, administration, association...) qui est l'employeur de l'étudiant. Ce binôme participe conjointement à la formation de ce dernier.

L'alternance est adaptée à des étudiants souhaitant privilégier

- Une formation structurée autour d'un projet personnel et professionnel;
- Une insertion professionnelle progressive;
- Une formation individualisée et doublement encadrée (double tuteur systématique en centre de formation et en structure d'accueil).

Dans la structure d'accueil, l'étudiant-salarié, sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage (ou tuteur), découvre la profession et se forme au métier. A l'Université, il suit les enseignements adaptés à son rythme de vie professionnelle.

La pédagogie spécifique de l'alternance utilise l'expérience et les savoirs acquis dans la structure d'accueil pour étayer et donner du sens à la formation tant dans les domaines professionnels que généraux. Elle permet de formaliser le lien entre le savoir-faire et le savoir. Elle constitue également un moyen d'apprentissage au savoir-être en matière de comportement et de relation en situation de travail. Cette réalité, déterminante dans l'acquisition des compétences professionnelles, ne peut être vécue que *in situ*.

L'alternance : un dispositif de formation gagnant-gagnant au service de l'insertion professionnelle et de l'employabilité des étudiants

Les performances de l'alternance attestent de son efficacité : 4 alternants sur 5 réussissent au diplôme préparé et trouvent un emploi à l'issue de leur contrat. Pour l'année Universitaire 2010/2011, plus de 235 étudiants alternants ont choisi la voie de l'alternance pour suivre leur cursus universitaire en lien avec un diplôme et un niveau de qualification à obtenir au service d'un projet professionnel personnalisé orienté vers des secteurs d'activités très divers : Informatique et communication, Environnement, Industries, Commerce, Management.

Voir par ailleurs p.48 - alternance

Contacts :

Directeur : Christophe Storai
Responsable administrative : Andréa Ceccarini
CFA Univ
Campus Grimaldi Bât PPDB
BP 52 - 20250 Corte
Tél : 04 95 45 02 33
apprentissage@univ-corse.fr
www.cfauniv-corse.fr



L'offre de formation

Informatique et Communication

- DUT 2 Services Réseaux et Communication
- Licence Professionnelle Technique et Activités de l'Image et du Son, Spécialité Conception et Création de Produits Multimédias et Audiovisuels
- DU Créations et Techniques Audiovisuelles et Cinématographiques de Corse
- Master Informatique, Spécialité Systèmes d'Information et Internet
- Master 2 Territoires Patrimoines et Médias en Europe et Méditerranée, Information & Communication

Environnement

- DUT 2 Génie Biologique (GB), option Génie de l'Environnement
- Licence Professionnelle Énergie et Génie Climatique, Spécialité Management des Énergies Renouvelables
- Licence Professionnelle Protection de l'Environnement, Eau et Environnement
- Master Sciences pour l'Environnement, Spécialité Systèmes Énergétiques et Énergies Renouvelables
- Master Sciences pour l'Environnement, Spécialité Risques Majeurs
- Master Sciences pour l'Environnement, Spécialité Ingénierie des Écosystèmes
- Master 2 Gestion de l'Environnement et Valorisation des Ressources Naturelles, Spécialité Science de l'Eau et de l'Environnement
- Master 2 Gestion de l'Environnement et Valorisation des Ressources Naturelles, Spécialité Gestion Intégrée du Littoral et des Écosystèmes

Industries

- DUT 2 Génie Civil
- DUT 2 Génie Biologique, option Industries Agroalimentaires et Biologiques
- DUT 2 Hygiène Sécurité et Environnement
- DEUST 2 Analyses des Milieux Biologiques
- Licence Professionnelle Qualité, Santé, Sécurité, Environnement
- Licence Professionnelle Génie Civil et Construction, option Technologies de la Haute Performance Énergétique
- Licence Professionnelle Électricité Électronique Système Industriel
- Master 2 Gestion de l'Environnement et Valorisation des Ressources Naturelles, Spécialité Ingénierie des Systèmes Agroalimentaires Méditerranéens

Commerce

- DUT Techniques de Commercialisation
- Licence Professionnelle Commerce, mention Gestion de la Valorisation des Produits Agroalimentaires
- Licence Professionnelle Hôtellerie et Tourisme, mention Management des Hébergements
- Licence Tourisme, spécialité Commercialisation de Produits Touristiques

Management

- DUT Gestion des Entreprises et des Administrations
- Licence Professionnelle Management des Organisations, Spécialité Entrepreneuriat
- Licence Professionnelle Banque Conseiller Gestionnaire Clientèle sur le Marché des Particuliers
- Master 1 Sciences du Management
- Master 2 Sciences du Management spécialité Ressources Humaines
- Master 2 Sciences du Management spécialité Administration des Entreprises
- Master Management du Tourisme Durable et des Loisirs

Le Service Commun de Formation Continue

Le service commun universitaire de formation continue a pour mission la formation tout au long de la Vie (FTLV).

Il élabore, met en œuvre et assure la gestion d'actions de formation continue à l'usage des salariés et des demandeurs d'emploi, actions pour lesquelles des crédits de formation professionnelle, qu'ils soient régionaux, nationaux ou européens sont mobilisables.

Il gère les procédures de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) de l'Université de Corse, en proposant des articulations entre VAE partielle et enseignements.

La Collectivité Territoriale de Corse, avec sa Direction de l'Enseignement, de la Formation et de la Recherche ainsi que son Agence de Développement Économique, propose un dispositif de soutien aux services de Formation Continue des Établissements d'Enseignement Supérieur.

Dans ce cadre, une offre constituée d'actions de formation professionnalisantes, modulaires, pouvant participer à la construction de parcours qualifiants, adaptées à des publics variés, et déployées sur les bassins d'emploi a été générée.

Les actions de formation ont les caractéristiques suivantes :

- elles sont ouvertes aux publics qui, de par leur statut, relèvent des dispositifs de formation continue ;
- elles sont proposées sur différents sites : Ajaccio, Bastia, Folelli, Ile Rousse, Porto Vecchio, et pourront être déployées sur d'autres sites si les besoins en formation recensés par les financeurs le justifient ;
- les calendriers sont adaptés aux publics ciblés.

Cette offre a pour ambition de répondre aux besoins des publics qui jusque là se trouvaient dans l'impossibilité de se rendre sur site à Corte, de susciter l'émergence de projets collectifs de formation (inter branches professionnelles, ou à l'intérieur de branches professionnelles), et de favoriser l'adéquation entre ceux-ci et les projets individuels de formation.

Contacts :

Directrice: Nicole Balbi
Directrice-adjointe : Cécile Riolacci
Service Commun de Formation Continue
Campus Grimaldi - Bat PPDB
BP 52 - 20250 Corte
Tél. : 04 95 45 00 17
formcont@univ-corse.fr
<http://formcont.univ-corse.fr>



Les dispositifs de formation spécifiques

FOAD : Formation Ouverte A Distance

- Gestion des Secours et des Soins en Situation de Crise
- Licence professionnelle Ingénierie de Formation et d'Evaluation
- Licence professionnelle Sécurité des Personnes et des Biens
- Matériaux Composites

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience, loi 2002

- Procédures individuelles, et procédures partielles et collectives
- Master 2 option Ressources Humaines
- Master 2 option Formation Évaluation et Encadrement

Accès par VAP : Validation des Acquis Professionnels

Ce type de procédure (régi par la loi de 1985) permet de demander l'accès à la préparation d'un diplôme national dont l'Université détient l'habilitation lorsque le diplôme de niveau inférieur n'est pas détenu par le candidat.

L'offre de formation

- DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires) Option A (littéraire)
- Diplôme d'Université Autour du Vin
- Diplôme d'Université Matériaux composites (FOAD)
- Diplôme d'Université Créations et Techniques Audiovisuelles et Cinématographiques de Corse, Image et Son

Management, formation

- Sessions modulaires : coaching, projet et évaluation
- Sessions modulaires : tutorat, pratiques professionnelles et évaluation
- Licence professionnelle Ingénierie de Formation et d'Evaluation (FOAD)
- Master 2, Option Formation Évaluation Encadrement
- Master 2, Option Administration des Entreprises
- Master 2, Option Ressources Humaines

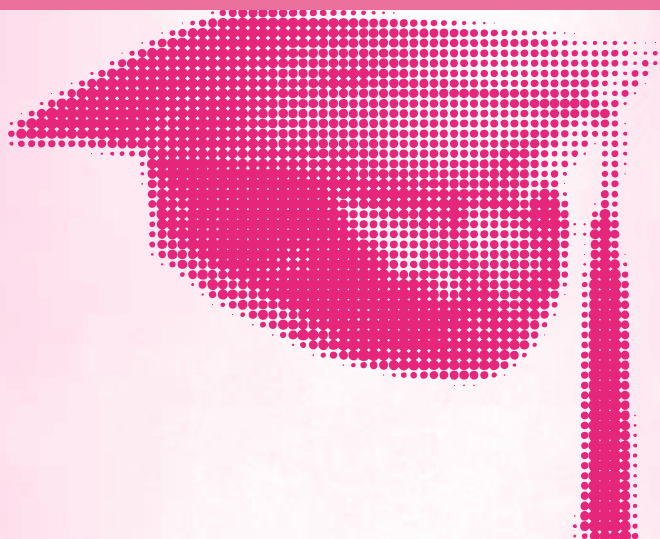
Santé, hygiène et sécurité

- Diplôme d'Université Gestion des Secours et des Soins en Situation de Crise (FOAD & mises en situation de terrain)
- Licence professionnelle Sécurité des Personnes et des Biens (FOAD)
- Diplôme Universitaire Gérontologie
- Diplôme Universitaire l'Adolescent et ses Difficultés
- Diplôme Inter-Universitaire Européen en Implantologie Orale
- Attestation Radioprotection des Patients



Réussir

vos études...



...et préparer votre

Insertion
Professionnelle

La Plateforme d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (POIP)

La POIP a pour missions de renforcer les liens entre l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur et le monde de l'emploi. Elle vous aide à formuler vos objectifs et à vous diriger vers la formation qui vous convient. Elle vous informe sur les métiers, les offres de stages ou d'emplois, ou comment démarrer votre insertion professionnelle.

L'information et la documentation

Un fonds documentaire est à votre disposition au sein de la POIP. Il rassemble un certain nombre d'ouvrages concernant les poursuites d'études ou encore les différents concours qui vous sont proposés. Il vous permet également d'accéder à des outils préparant votre future insertion professionnelle. Plusieurs postes informatiques sont à votre disposition pour vos recherches.

L'orientation et/ou la réorientation

Des conseillers d'orientation psychologues et des chargés d'orientation et d'insertion professionnelle sont à votre disposition :

- Avant votre cursus universitaire par le biais :
 - de visites et permanences au sein des lycées de l'académie de Corse,
 - d'une journée portes ouvertes organisée au sein de l'Université de Corse.



- Pendant votre cursus universitaire par le biais :
 - de l'organisation des journées à destination des primo-entrants,
 - d'entretiens individuels pour vous aider à réfléchir à votre projet universitaire, personnel et/ou professionnel.

L'insertion professionnelle

Des ateliers d'aide à l'insertion professionnelle vous sont proposés afin de vous accompagner dans la préparation de votre future insertion professionnelle :

- élaboration d'un CV et d'une lettre de motivation,
- organisation de la recherche d'emploi,
- entretien de recrutement.

Par un accompagnement individualisé sur rendez-vous avec un conseiller d'orientation psychologue, une auto évaluation de votre



comportement et de vos motivations en milieu professionnel vous est proposée grâce au logiciel performanSe.

Un contrat d'interface avec plusieurs entreprises insulaires a été mis en place par la POIP, afin de faciliter votre insertion professionnelle. Dans ce cadre, une conférence de l'emploi à destination des étudiants est organisée chaque année.

L'Université de Corse se préoccupe de l'insertion professionnelle de ses étudiants ; pour cela, la POIP réalise des enquêtes basées sur :

- le devenir des anciens diplômés,
- l'évolution des taux de réussite des différentes filières.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Contact :

Vice président en charge de l'information, de l'orientation et de l'insertion professionnelle : Vincent Castola

Directrice administrative : Sylvie Graziani-Invernón

Campus Grimaldi - Bât PPDB

BP 52 - 20250 Corte

Tél. : 04 95 45 00 21 - Fax : 04 95 45 01 00

poip@univ-corse.fr



RÉUSSIR

La bourse aux stages et à l'emploi

Vous recherchez un stage ou un emploi ?

L'Université de Corse a mis en place une bourse aux stages et à l'emploi afin de faciliter votre insertion professionnelle.

Plus de 150 offres de stages et d'emplois (CDD, CDI) vous sont proposées chaque année. Pour y accéder, connectez-vous à votre ENT.

L'annuaire des anciens

La Plateforme d'Orientation et d'Insertion Professionnelle a créé un réseau réunissant les anciens diplômés, qui compte à ce jour plus de 1700 adhérents.

Cet annuaire vous permet :

- d'échanger avec les anciens étudiants,
- d'accéder facilement à de nombreuses offres d'emploi.

Consultation de l'annuaire par mots clés ou par secteurs d'activité pour faciliter votre recherche :

Industrie
Informatique et communication
Commerce
Management
BTP
Environnement

Comment se connecter à l'ENT ?

www.univ-corse.fr (rubrique ENT)
ou <http://campus.univ-corse.fr> (Rubrique POIP)

Identifiant : saisissez votre N° étudiant (inscrit sur votre carte étudiant)

Mot de passe : saisissez votre date de naissance sous la forme jjmmaaaa

Contact :

Chargée d'Orientation et d'Insertion Professionnelle

Stéphanie Valery
POIP

Campus Grimaldi – Bât PPDB

BP 52 – 20250 Corte

Tél : 04 95 45 02 67 - Fax : 04 95 45 33 05

svalery@univ-corse.fr

RÉUSSIR



La convention de stage

Les stages permettent de prolonger les enseignements suivis à l'Université par une formation pratique, effectuée en situation professionnelle.

Comment trouver un stage ?

Tout d'abord, sollicitez les enseignants responsables de votre formation et consultez le règlement des études, afin de connaître : le type de stage (obligatoire, réorientation, insertion, césure), les particularités du stage (observation, mission, découverte...), les objectifs à atteindre, la durée et les dates possibles de début et de fin de stage.

Ensuite, recherchez votre stage en activant différents réseaux :

sur l'ENT avec la Bourse aux stages et à l'emploi où vous trouverez de nombreuses offres, grâce aux réseaux professionnels des enseignants de l'Université de Corse, ou bien grâce au réseau personnel (famille, relations), ou encore directement sur les sites web des entreprises ou sur les sites spécialisés de recherche de stages.

Que faire quand vous avez décroché un stage ?

> Saisissez votre convention directement en ligne sur l'ENT, puis imprimez-la : en 3 exemplaires pour un stage en France, en 4 exemplaires pour un stage à l'étranger.

> Signez votre convention et faites-la signer par :

- le directeur de l'organisme/entreprise / tuteur professionnel,
- le tuteur qui vous suivra au sein de l'organisme/entreprise,
- le responsable pédagogique de votre formation,
- l'enseignant tuteur qui vous suivra pendant votre stage.

> Déposez votre convention au bureau des stages qui se chargera du dernier visa administratif.

Pièces à joindre :

- Photocopie carte d'étudiant
- Attestation sécurité sociale
- Attestation responsabilité civile

- 2 enveloppes format A5 + 4 timbres
- Pour les stages à l'étranger, il faut rajouter :
- Attestation rapatriement
 - 1 enveloppe format A5 + 2 timbres.

Selon le type de l'organisme/entreprise d'accueil, sachez que si votre stage dépasse deux mois vous pouvez être gratifié.

La prise de rdv avec le bureau des stages est conseillée.



RÉUSSIR

Bourse de stage

La Collectivité Territoriale de Corse propose une Bourse de mobilité pour des stages en Corse, sur le Continent et à l'international. Retirez le dossier auprès du Bureau des Relations Internationales de l'Université de Corse ou sur www.univ-corse.fr, rubrique International. (Voir p.58)

Contact :

Chargé d'Orientation et d'Insertion Professionnelle
Georges Manecy
POIP
Campus Grimaldi - Bât PPDB
BP 52 - 20250 Corte
Tél : 04 95 45 01 88 - Fax : 04 95 45 33 23
stages@univ-corse.fr

L'alternance



L'alternance est adaptée à des étudiants souhaitant privilégier :

- Une formation structurée autour d'un projet personnel et professionnel ;
- Une insertion professionnelle progressive ;
- Une formation individualisée et doublement encadrée (double tutorat systématique en centre de formation et en structure d'accueil).

Dans la structure d'accueil, l'étudiant-salarié, sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage (ou tuteur), découvre la profession et se forme au métier. A l'Université, il suit les enseignements adaptés à son rythme de vie professionnelle.

Par alternance, il faut entendre « **contrats en alternance** », il ne s'agit pas de séquences en entreprise telles que les stages obligatoires dans le cadre de la seule préparation à un diplôme, mais d'un contrat de travail passé entre un employeur et un étudiant alternant.

Cette organisation des contrats de travail en alternance est conçue pour faciliter votre insertion professionnelle par le biais de deux contrats : le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation.

Le contrat d'apprentissage

Il relève de la formation initiale et s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus. Son financement est assuré par l'employeur (qui bénéficie d'aides financières et avantages fiscaux) et par la Collectivité Territoriale de Corse. L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC qui

varie en fonction de son âge, de l'année de l'apprentissage et du secteur de l'entreprise (privé/ public). Il concerne les entreprises relevant du secteur artisanal, commercial, industriel, agricole ainsi que les employeurs du secteur public, du milieu associatif et des professions libérales.

Le contrat de professionnalisation

Dépendant de la formation professionnelle, il est financé par l'employeur via son OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé). Les employeurs peuvent bénéficier, selon les cas d'un certain nombre d'aides financières. Il s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus souhaitant compléter leur formation initiale ainsi qu'aux demandeurs d'emploi de 26 ans et plus. La rémunération de l'étudiant-alternant varie en fonction de son âge et de son niveau de formation initial.

Dans les deux cas, pendant toute la durée du contrat, l'étudiant-alternant partage son temps entre ces deux entités (rythme d'alternance spécifique à chaque diplôme préparé).

Le CFA Universitaire propose de contribuer à une prise en charge des frais de transport et d'hébergement des étudiants-alternant (sous réserve de respecter les conditions d'octroi).

32 diplômes de l'Université de Corse sont accessibles par la voie de l'alternance.

(Voir p.39 - CFA)

Contacts :

Directeur : Christophe Storai
Responsable administrative : Andréa Ceccarini
Campus Grimaldi Bât PPDB
BP 52 - 20250 Corte
Tél : 04 95 45 02 33
apprentissage@univ-corse.fr
www.cfauniv-corse.fr

La Bibliothèque de l'Université de Corse est pluridisciplinaire : Droit, Sciences Economiques et de Gestion, Sciences Politiques, Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales, Médecine, Sciences et Techniques, Sport.

Les missions de la BU

- La première mission de la BU est de permettre l'accès le plus large possible à la documentation qu'elle soit sur place ou à distance.
- Elle forme les étudiants aux méthodologies et outils documentaires pour une exploitation optimale des ressources sur support papier ou électronique.

Les services de la BU

- Prêt de documents sur place ou à domicile – (voir règlement Prêt)
- Prêt-entre-bibliothèques (PEB) – (voir règlement PEB)
- Formations aux méthodologies et outils documentaires
- Aide aux lecteurs
- Outils d'aide à la recherche
- Ressources électroniques
- Thèses
- Photocopieurs et imprimantes réseau
- Réseau Wifi

Les conditions d'accès à la BU

Accès à tout public inscrit (voir règlement intérieur).

Les ressources en ligne

L'Université est abonnée à un grand nombre de bases de données et périodiques en ligne :

- Accès local : ces ressources sont accessibles à tout lecteur inscrit depuis tous les postes de l'Université
- Accès distant : la plupart des bases de données et périodiques en ligne sont accessibles à distance pour tous les membres de l'Université (étudiants, enseignants, personnels). Il faut pour cela s'authentifier (codes d'accès à l'ENT). Certains éditeurs ne permettent pas l'accès distant pour leurs bases de données, la mention « pas d'accès distant » est alors indiquée.



La bibliothèque universitaire

Droit	Economie - Gestion	Lettres
Dalloz Doctrinal + Editions législatives Juris Classeur Lamyline Légifrance Lexbase Lextenso Legalnews UNJF (Université Numérique Juridique Francophone)	Business source complet Regional business news Lexis Nexis Business Cairn Econlit Sciences direct	Cairn Eric Francis La revue des études latines

Médecine	Sciences	Pluridisciplinaire
Medline Cinahl +	CAS ENI Pascal Sciences direct Techniques de l'ingénieur BioOne American Institute of Physics (quelques titres) American Physical Society (quelques titres)	Encyclopédie Universalis Encyclopédie Britannica Electre (accès réservé) Le monde Généralis Wiley

Les horaires :

Du lundi au jeudi : 9h - 19h
Vendredi : 9h - 18h
Samedi : 9h - 13h
(Prochainement : élargissement des horaires
d'ouverture)

Contact :

Directrice : Marie Paule Perez
ltaddei@univ-corse.fr
Tél : 04 95 45 06 27
Fax : 04 95 45 32 84
Campus Mariani, 22 avenue Jean Nicoli
BP 52 - 20250 Corte



Les certifications en langues

Qu'est-ce que le CLES ?

Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur est une certification accréditée par le Ministère de l'Education Nationale (créé par l'arrêté du 22 mai 2000) et adossée au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Il permet d'évaluer les compétences opérationnelles de communication des étudiants en plusieurs langues. L'Université de Corse propose une certification CLES1 (niveau B1 du CECRL), CLES2 (niveau B2 du CECRL) en 3 langues : anglais, espagnol, italien.

Le CLES est un dispositif de certification complet qui évalue de façon directe 5 compétences : la compréhension de l'oral et de l'écrit, la production écrite, la production orale et l'interaction orale.

A qui s'adresse le CLES ?

Les CLES s'adressent à tout étudiant inscrit à l'Université de Corse dès lors qu'il n'est pas spécialiste de la langue de la certification CLES à laquelle il souhaite se présenter. Un étudiant d'anglais ne peut pas se présenter à un CLES d'anglais, mais peut se présenter à un CLES d'espagnol pour certifier ses compétences dans cette langue dont il n'est pas spécialiste.

Inscription aux sessions de CLES 1 et 2

Des sessions sont organisées tout au long de l'année selon les besoins des étudiants. L'inscription s'élève à 35€ pour une session CLES1, et à 45€ pour un CLES2. Le CLES2 constitue l'examen final de Langue Vivante Etrangère (LVE) de toutes les formations de L3 de l'Université de Corse. A ce titre, l'inscription est gratuite pour les étudiants de L3 dans leur LVE principale.

Détail des sessions et fiches d'inscriptions

Consultez le site web www.univ-corse.fr, rubrique Insertion professionnelle / Certifications.

Contact :

Secrétariat : Danièle Paolini
Scolarité centrale – Campus Mariani
BP 52 - 20250 Corte
Tél. : 04 95 45 00 15
dpaolini@univ-corse.fr



Le Certificat Informatique et Internet (C2I)

Le Certificat Informatique et Internet (C2I) de niveau 1 est un certificat permettant d'acquérir une culture numérique de base et une approche pratique, méthodologique des outils de travail bureautique et collaboratif, indispensables durant le parcours universitaire et très fortement recommandé dans le cadre de l'insertion professionnelle.



- organiser la recherche d'informations à l'ère du numérique ;
- travailler en réseau, communiquer et collaborer.

Une épreuve finale pratique et une épreuve QCM permettent de valider de manière partielle ou complète la certification de niveau 1. Ce niveau 1 est un pré-requis au niveau 2.

Les C2I niveau 2 sont spécialisés par domaine de métiers. Actuellement, il est possible par le biais des Masters métiers de la formation de passer sa certification de niveau 2 Métiers de l'enseignement (C2I2e) par la validation d'un certain nombre de compétences.

Les C2I2 métiers de l'environnement et de l'aménagement durable et métiers de l'ingénieur verront le jour en septembre 2012 et 2013.

Contacts :

Responsable : Thierry Antoine-Santoni
Secrétariat : Danièle Paolini
Scolarité centrale - Campus Mariani
BP 52 - 20250 Corte
Tél. : 04 95 45 00 15
dpaolini@univ-corse.fr

Le C2I niveau 1 est une certification pour les usagers du numérique (étudiants, professionnels, etc.), intégrant un modèle européen d'approche par compétences, regroupant dans le nouveau référentiel 5 domaines de compétences :

- travailler dans un environnement numérique ;
- être responsable à l'ère numérique ;
- produire, traiter et exploiter des documents ;

S'ouvrir

à l'international



Le Bureau des Relations Internationales

Le Bureau des Relations Internationales (BRI) a pour mission principale l'application et la gestion de la politique des Relations Internationales de l'Université de Corse conduite par la Vice-présidente chargée des Relations Internationales.

Le BRI est composé de 3 personnes :

- 1 Responsable du Bureau des Relations Internationales ;
- 1 Chargée de l'accueil et de l'information des étudiants en mobilité entrante et sortante, qui assure également la gestion administrative du Réseau d'Excellence des Territoires Insulaires (RETI) ;
- 1 Chargée de la gestion administrative et financière de la mobilité étudiante.

Les missions principales du BRI

- L'information des étudiants de l'Université de Corse sur les possibilités de mobilité à l'international dans le cadre de leurs études (programmes d'échanges, assistantat linguistique...) et de leurs stages.

- La gestion, la coordination et l'encadrement des étudiants en programmes d'échanges internationaux Erasmus, CREPUQ (Québec), Free Mover et Assistants de langue vivante du CIEP (Centre International d'Etudes Pédagogiques), en mobilité entrante et sortante.

- La coordination, avec la Scolarité Centrale et les Facultés, de la réception et de l'envoi des étudiants en convention de coopération internationale.

- La gestion des bourses de mobilité de la Collectivité Territoriale de Corse et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour les études et les stages des étudiants de l'Université de Corse.

- La diffusion des informations relatives aux différents programmes de mobilité et de coopération internationales (bourses spécifiques pour formation et recherche, appels à projets internationaux, séjours linguistiques...).

- L'information des étudiants internationaux avant, pendant et après leur séjour à

l'Université de Corse.

- La mise en place d'animations pour les étudiants internationaux : journée d'accueil, sorties culturelles, découverte du patrimoine insulaire.

- L'organisation du Test de Connaissance du Français (TCF) sous l'égide du CIEP pour les personnes non officiellement francophones souhaitant valider officiellement leur niveau en langue française dans le cadre de la procédure D.A.P., mais aussi celui dit « Tous Publics ».

Horaires d'ouverture au public :

Accueil, information et gestion de la mobilité étudiante :

Lundi : 9h à 12

Mardi : 9h à 12h - 14h à 18h

Mercredi : 9h à 12h

Jeudi : 14h à 18h

Vendredi : fermé au public

Contacts :

Vice-présidente chargée des Relations Internationales : Stéphanie Mac Gaw - Penitenti

Responsable : Emilie Simon

Campus Mariani

BP 52 - 20250 Corte

Chargée accueil et information des étudiants : Céline Ferrandi

(Conseils sur les destinations, retrait et dépôt des dossiers de bourses de mobilité et des dossiers de programmes d'échanges)

international@univ-corse.fr

Tél. : 04 95 45 06 46 - Fax : 04 95 45 33 04

Chargée de la gestion administrative et financière de la mobilité étudiante : Marie Ventre

(Suivi des dossiers des étudiants en programmes d'échanges et des dossiers de bourses de mobilité)

international1@univ-corse.fr

Tél. : 04 95 45 02 23 - Fax : 04 95 45 33 17

Etudiants, gardez le contact avec le BRI : consultez régulièrement votre mail étudiant sur l'ENT !



Et si je partais à l'étranger ?

Que vous choisissiez d'effectuer une période de mobilité pour des études dans un pays proche ou lointain, cette expérience sera pour vous très bénéfique à tous points de vue. Elle vous permettra non seulement de découvrir de nouveaux systèmes d'enseignement supérieur et de parfaire vos compétences académiques, mais elle participera également à votre propre construction personnelle : nouvelle culture, nouvelles rencontres, découverte patrimoniale et immersion linguistique. Bref, votre voyage vous aidera à grandir !

L'Université de Corse vous propose plusieurs options pour effectuer votre séjour d'études à l'international ainsi que des aides financières à la mobilité.

Le programme ERASMUS (Europe)

Le programme Erasmus fait partie du programme d'éducation et de formation tout au long de la vie (EFTLV).

www.europe-educationformation.fr

L'Université de Corse vous propose **plus de 110 partenariats Erasmus** dans les

pays européens. Ces partenariats diffèrent selon les filières et le niveau d'études : la liste complète de nos partenariats est disponible au BRI ou sur www.univ-corse.fr, rubrique International.

Le Programme CREPUQ (Québec, Canada)

Le programme CREPUQ (Conférence des Recteurs et des Principaux des Universités du Québec) vous permet de suivre des enseignements au Québec pour un semestre ou une année universitaire.

<http://echanges-etudiants.crepuq.qc.ca>

L'Université de Corse vous propose **16 universités partenaires au Québec, Canada** (13 universités francophones et 3 universités anglophones). Toutes les disciplines sont concernées (sous réserve du catalogue de formation ouvert annuellement par la CREPUQ).

Principe des programmes Erasmus et CREPUQ : les étudiants s'inscrivent à

Les séjours d'études à l'international

L'Université de Corse (où ils s'acquittent des droits d'inscription), puis suivent les cours et passent les examens dans l'Université partenaire (où ils ne paient pas de droits d'inscription). Les notes obtenues dans l'Université partenaire seront converties à leur retour de mobilité par le coordinateur Erasmus ou CREPUQ de leur filière pour pouvoir obtenir leur diplôme à l'Université de Corse.

Autres programmes de mobilité

Free Mover

Le principe de l'étudiant visitant ou Free Mover s'adresse aux étudiants qui ont déjà effectué un séjour Erasmus, qui sont dans des filières où peu ou pas de partenariats Erasmus existent, ou encore aux étudiants souhaitant étudier à l'international dans une université avec laquelle l'Université de Corse n'a aucun partenariat.

Si vous souhaitez partir en tant que Free Mover, assurez-vous d'abord que l'Université de votre choix accepte les étudiants ayant le statut Free Mover. Ensuite, renseignez-vous sur les frais d'inscription qu'elle pratique pour

les Free Mover (ils peuvent être parfois très élevés !).

Principe : les étudiants s'inscrivent à l'Université de Corse (où ils s'acquittent des droits d'inscription), puis suivent les cours et passent les examens dans l'Université partenaire (où ils paient également de droits d'inscription). Les notes validées à l'international seront converties en crédits ECTS à leur retour de mobilité par le coordinateur Free Mover de leur filière pour pouvoir obtenir leur diplôme à l'Université de Corse uniquement.

Les accords interuniversitaires

Il est également possible de partir vers d'autres pays grâce aux conventions de coopération signées entre l'Université de Corse et certains établissements d'enseignement supérieurs étrangers. Renseignez-vous auprès du responsable de votre filière ou du BRI, pour les termes de la convention : frais d'inscription, diplôme de l'Université d'accueil ...



Programme d'Assistant de langue vivante du CIEP

L'objectif général de ce programme est de permettre aux assistants de se familiariser avec la langue et la civilisation du pays d'accueil tout en apportant au sein des établissements d'enseignement leur compétence en langue française.

Chaque année, le Centre International d'Etudes Pédagogiques publie au mois d'octobre la liste des pays participant à ce programme (zones Europe et hors Europe).

Ce programme n'est pas uniquement réservé aux étudiants en langues, il est ouvert à tous les étudiants se destinant à une carrière dans l'enseignement.

Les étudiants sont rémunérés par les autorités étrangères, et peuvent également obtenir une reconnaissance académique de leur période de mobilité par le biais de l'attribution de crédits ECTS.

Aides financières pour un séjour d'études à l'international

La bourse de mobilité pour études de la Collectivité Territoriale de Corse (CTC) ou du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) : tous les étudiants inscrits à l'Université de Corse, à partir de la 2ème année d'études supérieures, peuvent en bénéficier, à partir du moment où ils n'exercent pas d'activité salariée, ne perçoivent pas d'allocation de formation professionnelle, et ne bénéficient pas d'une autre bourse régionale ou départementale ou d'allocation de Doctorat. 75% du montant de la bourse est versé après réception du certificat d'arrivée, et 25% du montant est versé après réception du certificat de fin de séjour.

Important : la bourse de mobilité pour études CTC ou MESR n'est pas réservée uniquement aux étudiants boursiers sur critères sociaux du CROUS, tous les étudiants peuvent y candidater. Les étudiants

bénéficiant de la bourse sur critères sociaux du CROUS conservent cette aide financière et peuvent en plus bénéficier d'une bourse de mobilité pour études CTC ou MESR. Les étudiants en programmes d'échanges Erasmus perçoivent automatiquement une bourse Erasmus études (voir ci-dessous). Ils conservent leur bourse sur critères sociaux du CROUS le cas échéant et sont également éligibles à la bourse de mobilité études CTC ou MESR.

Attention : les étudiants effectuant une période d'assistantat linguistique du CIEP n'ont pas droit à la bourse de mobilité études dans la mesure où ils perçoivent une rémunération des autorités étrangères.

Retrait des dossiers au BRI ou sur www.univ-corse.fr, rubrique International.

La bourse Erasmus études : elle est réservée aux étudiants en mobilité Erasmus études. La bourse de séjour Erasmus a pour objectif de couvrir une partie du surcoût occasionné par les études à l'étranger. Son montant mensuel varie chaque année (pour information, elle était de 155 €/mois en 2010-11). 80% du montant total de la bourse est versé après réception du certificat d'arrivée, et 20% est versé après réception du certificat de fin de séjour.

Retrait du dossier Erasmus Etudes auprès du BRI.

Plus d'infos sur la mobilité : www.univ-corse.fr, rubrique International

Les stages à l'international

Dans le cadre de votre formation, vous êtes de plus en plus nombreux à devoir effectuer un stage obligatoire. Profitez de cette occasion pour partir à l'étranger ! Ce stage à l'international sera l'occasion de booster votre CV d'une expérience complète professionnelle et internationale. Un atout indéniable pour votre future insertion dans le monde du travail.

des mobilités études et stages et en cas de besoin financier, le CROUS propose une aide d'urgence.

Bourse de mobilité « stage » de la Collectivité Territoriale de Corse : pour des stages en Corse, sur le Continent, en Europe et hors zone Europe.

Le stage...pourquoi à l'étranger ?

Un stage à l'étranger, c'est une première expérience professionnelle et internationale à part entière. Il apporte la preuve de votre motivation et de votre esprit d'ouverture pour travailler dans d'autres milieux tant professionnels que culturels. Il atteste ainsi d'une capacité d'adaptation appréciée des recruteurs.

Recherches de stage

- > Il existe des organismes qui aident les étudiants à trouver un stage à l'étranger (la plupart de ces organismes sont payants).
- > Une bourse aux stages est disponible sur l'ENT. (Voir p.46)
- > Parlez de votre projet de stage à vos professeurs, certains ont des contacts à l'étranger (dans des universités pour des stages en laboratoires, ou peut-être même dans des entreprises).
- > Des offres sont également affichées régulièrement dans les locaux du BRI.

Le financement de votre stage

Stage en Corse, en Europe et hors zone Europe : seuls les étudiants ayant à effectuer un stage obligatoire dans le cadre de leurs études (stage sanctionné par une évaluation pédagogique) peuvent être éligibles à une bourse de mobilité « Stage ».

Pour tout autre type de mobilité en dehors



Bourse de Mobilité « stage » du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : pour des périodes de stage à l'international en Europe et hors zone Europe.

Retrait des dossiers au BRI ou sur www.univ-corse.fr, rubrique International > Etudiants de l'Université de Corse > Effectuer le stage obligatoire intégré à votre formation universitaire à l'international, et à déposer au BRI.

Attribution des bourses de mobilité stage du MESR et de la CTC : une commission d'attribution se réunit avant chaque Conseil des Études et de la Vie Universitaire (CEVU). Il est donc indispensable de rendre les dossiers de demandes de bourses complets au BRI 15 jours avant les CEVU qui se tiennent généralement fin septembre, fin novembre, fin janvier, mi mars et fin juin. Tout dossier remis en dehors de ces périodes entraînera un allongement du délai d'attribution

des bourses et donc de paiement : il sera renvoyé devant une prochaine commission du CEVU.

La bourse Erasmus Stage (stages dans les pays européens éligibles) :

elle peut vous être accordée dans la limite du montant de la subvention accordée chaque année à notre établissement par l'agence nationale Europe Éducation Formation France.

Les conditions d'éligibilité : si vous êtes inscrit à l'Université de Corse à un programme d'études sanctionné par un diplôme d'enseignement supérieur, niveau doctoral inclus,

- vous pouvez partir dès la première année d'études universitaires ;
- votre stage est reconnu par l'Université de Corse comme faisant partie intégrante de votre programme d'études (sous forme de crédits ECTS),



Les stages à l'international



- vous effectuez ce stage dans une entreprise européenne située dans un pays éligible au programme Erasmus,
- votre stage doit être d'une durée comprise entre 3 et 12 mois.

Quand et comment présenter votre candidature :

> au début du semestre précédant votre départ, prenez contact avec le responsable de votre formation. Retirez un dossier Erasmus Stage au BRI, il sera à rendre avant le 31 janvier.

> Lorsque vous aurez reçu le courrier du BRI vous informant de l'octroi de la bourse Erasmus stage, suivez la procédure du dossier Erasmus stage.

A noter : tous les étudiants peuvent bénéficier de la bourse de mobilité stage de la CTC ou du MESR ainsi que de la bourse Erasmus Stage, elles ne sont pas réservées uniquement aux étudiants boursiers sur critères sociaux du CROUS qui gardent le bénéfice de leur bourse.

Convention de stage : pour tout départ à l'étranger, la convention de stage (qui doit être fournie dans le dossier de demande de bourse de mobilité) est à remettre dûment complétée au Bureau des stages (POIP) au moins 1 mois avant le début du stage. (Voir p.47)

Plus d'infos sur la mobilité :
www.univ-corse.fr, rubrique International

Recherche

et études

Doctorales



L'organisation de la recherche

Depuis de nombreuses années, l'Université de Corse a fait des choix stratégiques qui se sont traduits par une volonté de structuration de la recherche. Cet effort a conduit à des regroupements et à une diminution du nombre de laboratoires.

Aujourd'hui l'Université possède un dispositif de recherche composé de 3 entités labellisées par le CNRS regroupant des enseignants-chercheurs universitaires et des chercheurs permanents du CNRS :

- L'UMR-CNRS n°6134 « Sciences Pour l'Environnement » (SPE) ;
- L'UMR-CNRS n°6240 « Lieux, Identités, eSpaces, Activités » (LISA) ;
- La Fédération de Recherche CNRS n°3041 « Environnement et Société » (FRES).

Les 2 laboratoires de recherche mixtes (UMR-CNRS)

Ils se structurent autour de 7 projets de recherche structurants qui correspondent à des secteurs à fort potentiel de développement au niveau international : Feux de forêts ; Énergies Renouvelables ; Ressources Naturelles ; Gestion et Valorisation des Eaux en Méditerranée ; Technologies de l'Information et de la Communication ; Dynamiques des Territoires et Développement Durable ; Identités, Cultures ; les processus de patrimonialisation. La recherche technologique universitaire découlant de ces axes prioritaires se constitue notamment autour des projets de R&D suivants :

- MYRTE et PAGLIA ORBA, plateformes portant sur le stockage de l'énergie solaire photovoltaïque particulièrement par pile à combustible à hydrogène ;
- STELLA MARE, plateforme marine portant sur la sauvegarde et le développement durable des ressources littorales et halieutiques de Corse ;
- M3C (Médiathèque Culturelle de la Corse et des Corses), outil multimédia de visualisation et d'aide à l'analyse des phénomènes culturels.

La Fédération de Recherche

Elle est chargée du développement de projets pluridisciplinaires associant des chercheurs des 2 UMR et d'autres organismes de recherche (INRA, INSERM, ...).

L'École doctorale

Les unités de recherche s'intègrent dans l'école doctorale « Environnement et Société » qui constitue la structure pédagogique au sein de laquelle les étudiants en master ou en doctorat s'initient aux méthodes propres à leur discipline. (Voir p.65-66)

Les 2 unités mixtes de service (CNRS)

- L'UMS-CNRS n°820 située à Cargèse organise des écoles scientifiques internationales de haut niveau.
- L'UMS-CNRS n°3460 « Stella Mare » implantée à Biguglia, a pour objet le développement et la coordination des activités dans la gestion et de la valorisation des eaux en Méditerranée.

L'Équipe de Recherche Technologique (ERT)

L'Université compte également une ERT « Aspects juridiques du patrimoine des personnes physiques et des entreprises ».

La valorisation de la recherche

La cellule de valorisation assure la promotion de la recherche et des savoir-faire de l'Université et le développement des relations partenariales avec son environnement socioéconomique.

A noter : le projet de Société d'Accélération du Transfert de Technologies (SATT) PACA-Corse, dont l'université de Corse est actionnaire, fait partie des 5 projets de SATT retenus par l'État dans le cadre du Grand Emprunt.

Contact :

Directrice administrative : Nathalie Giorgi
Direction de la Recherche et du Transfert
Palazzu Naziunale
BP 52 - 20250 Corte
Tél. : 04 95 45 01 78 - Fax : 04 95 45 32 52
giorgi@univ-corse.fr

Les axes de recherche

L'identité scientifique de l'Université de Corse s'articule donc autour de 7 projets pluridisciplinaires et labellisés au plus haut niveau par le CNRS. Chacun de ces projets allie recherche fondamentale et recherche appliquée dans une perspective finalisée et débouche sur des réalisations concrètes à haute valeur ajoutée.



Feux : Contribuer à éclairer les décisions et politiques publiques dans le domaine des feux de forêt. Un premier axe de recherche se focalise sur le développement d'outils d'aide à la décision, pour la prévention et la lutte contre les incendies, et dont les applications s'étendent depuis l'aménagement des espaces naturels jusqu'à la formation des opérationnels de terrain. Pour cela une approche basée sur la complémentarité modélisation/simulations/expérimentation a été retenue. Le second axe de recherche est relatif aux différents aspects humains à travers des analyses historiques, sociologiques, anthropologiques et juridiques des incendies.



Énergies renouvelables : Vent et soleil sont des atouts pour la Corse. Les recherches dans l'utilisation de ces

ressources naturelles sont de plus en plus à l'ordre du jour. Ce projet s'articule autour de deux axes complémentaires : l'étude et la gestion des systèmes à sources renouvelables d'énergie et leur intégration dans le tissu socioéconomique ; l'étude de matériaux nouveaux pour l'énergie photovoltaïque. L'Université développe notamment à Vignola une Plateforme de Recherche & Développement adossée à une centrale photovoltaïque, visant à étudier et expérimenter l'intégration massive des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique de la Corse.



Ressources naturelles : Les thématiques de recherche portent sur l'exploration de l'ensemble des ressources locales naturelles et spécifiques sur lesquelles peut s'appuyer une activité humaine durable. Ce projet présente un intérêt territorial et international en se concentrant sur l'analyse et la valorisation des ressources naturelles et plus particulièrement les agroressources. Les chercheurs de ce pôle de recherche caractérisent ces ressources par l'identification fine de leurs constituants, la mise au point de méthodes d'analyse permettant cette identification essentielle en pharmacologie et cosmétologie. Trois types de ressources sont visés : ressources et produits alimentaires typiques, plantes aromatiques et médicinales, produits de la mer.

Gestion et la valorisation des eaux en Méditerranée : La question de l'eau est devenue au fil des ans une question stratégique au niveau mondial, concernant aussi bien les populations humaines que les bouleversements occasionnés à la

Les axes de recherche

faune et la flore. L'Université développe une approche scientifique originale de ce problème grâce à sa situation hydrologique et géographique. En effet, au niveau méditerranéen, les questions de disponibilité et de qualité de la ressource en eau constituent un enjeu fort dans la mise en œuvre des stratégies de développement. C'est pourquoi les actions de développement et d'aménagement du territoire doivent prendre en compte la gestion de l'eau et des systèmes aquatiques.



Dynamiques des territoires et du développement durable :

La Corse de par sa situation insulaire et sa forte connotation territoriale permet l'étude des analogies avec d'autres dynamiques spatiales, comme l'émergence de périphéries et les phénomènes d'agglomération. Ces recompositions territoriales sont étudiées dans un contexte historique marqué notamment par un processus accru d'intégration économique des régions au niveau international, et par une pression constante des activités économiques sur l'environnement. Ces recherches spécifiques en termes de ressources naturelles et d'environnement attirent des chercheurs du monde entier.

Identités, Cultures : les processus de patrimonialisation : L'Unesco a considéré que la sauvegarde des patrimoines était du devoir de tous les états. Encore faut-il développer une méthodologie scientifique qui permette de conserver ces données patrimoniales et de les valoriser avec le plus grand respect. L'ambition de l'Université de Corse est de définir une base de données culturelle de la Corse par l'inventaire et

la valorisation de ses patrimoines. Cette richesse interdisciplinaire se conçoit comme un outil de compréhension des phénomènes anthropologiques, archéologiques, historiques, littéraires et linguistiques étudiés depuis des années.



T.I.C. : Dans le cadre de l'arrivée du Web 2.0 et de l'explosion des technologies de la communication, l'Université se positionne dans ce domaine en couplant recherche scientifique et technologique. Dans les deux cas, les concepts (pour l'aspect scientifique) et la mise en œuvre des concepts (pour l'aspect technologique) sont utilisés pour l'étude de problèmes liés au comportement de systèmes complexes tels que la gestion et la modélisation de système à interfaces évolutives, la modélisation de systèmes naturels, la conception de systèmes énergétiques, électroniques, et de télécommunication ainsi que l'analyse et le traitement de données anthropologiques, archéologiques, historiques ou économiques issues de recherches en SHS.

Contact :

Directrice administrative : Nathalie Giorgi
Direction de la Recherche et du Transfert
Palazzu Naziunale
BP 52 - 20250 Corte
Tél. : 04 95 45 01 78 - Fax : 04 95 45 32 52
giorgi@univ-corse.fr

L'École Doctorale de l'Université de Corse est constituée d'un ensemble de chercheurs et d'enseignants chercheurs, de doctorants et de personnels technique. Lieu de formation, l'École Doctorale vise l'excellence en la matière. Elle est chargée de conduire la politique scientifique de l'Université en matière de formation doctorale.

L'École Doctorale, fortement pluridisciplinaire, couvre de larges domaines de recherche qui rassemblent les thématiques des différentes équipes des entités de recherche reconnues par des évaluations scientifiques nationales :

- L'UMR-CNRS n°6134 Sciences pour l'Environnement (SPE).
- L'UMR-CNRS n°6240 Lieux, Identités, eSpaces, Activités (LISA)
- L'ERT n°2008-1362 Aspects juridiques du patrimoine des personnes physiques et des entreprises (AJP3E)
- L'INRA, Centre de Corse : UR déterminismes Génétiques et Ecophysiologiques de la Qualité des Agrumes (GEQA) et Laboratoire de Recherches sur le Développement de l'Elevage (LRDE).
- Le CIRAD, Centre de Corse, UMR 108 Amélioration des Plantes à Multiplication Végétative (AGAP).
- La Fédération de Recherche Environnement et Société n°304 (FRES).

La 1ère inscription à l'École Doctorale

L'école Doctorale est le point unique d'entrée pour toute démarche. Les conditions requises, le sujet et la direction de thèse, l'autorisation préalable d'inscription sont disponibles sur www.univ-corse.fr, rubrique Recherche / Ecole doctorale.

Le financement de la préparation d'une thèse

Il existe plusieurs sortes de financements :

- **Le contrat doctoral** est un véritable CDD d'une durée de trois ans. Le dossier de candidature est téléchargeable sur www.univ-corse.fr / Rubrique Recherche/Ecole Doctorale.
- **L'Aide Régionale Recherche Doctorant/Entreprise** est l'une des mesures du programme Corse Esprit d'Entreprise de la Collectivité Territoriale de Corse. Il permet aux entreprises dont l'activité se situe en Corse d'accueillir un doctorant pour mener une mission de recherche stratégique pour son développement socio-économique et, ainsi, de renforcer les capacités de recherche et d'innovation des entreprises régionales.
- **Sans oublier**, selon le cas, les CIFRE, les bourses AUF, et les autres aides institutionnelles ou privées.



Les missions de l'Ecole Doctorale

Dans le cadre de son programme d'actions, elle favorise l'ouverture internationale des études doctorales et la conclusion de conventions de cotutelles de thèses. Elle participe au suivi de l'insertion professionnelle des jeunes docteurs.

L'Ecole Doctorale organise la formation doctorale en proposant des actions étalées sur trois ans permettant aux doctorants d'être au contact permanent de l'évolution la plus récente de sa discipline, d'une part, de s'ouvrir hors du champ spécifique de sa thèse et de préparer son avenir professionnel soit dans le secteur académique, soit dans le secteur privé d'autre part. Cette formation conduit à proposer à l'ensemble des doctorants trois grands types de formations : disciplinaires, outils scientifiques et insertion professionnelle.

- Les formations disciplinaires sont des séminaires et conférences dédiés aux doctorants d'un champ disciplinaire donné.
- Les formations aux outils scientifiques permettent une optimisation dans le déroulement de la préparation de la thèse.
- Les formations à l'insertion professionnelle. Connaissance de l'entreprise et le docteur face à l'emploi à travers 3 séminaires interactifs (Séminaire APEC, sur les outils de l'employabilité des docteurs et « Vision Paper 2020 » sur l'évolution des métiers à l'horizon 2020). Il y a également les enseignements dédiés à la pédagogie de l'enseignement supérieur et le dispositif des Doctoriales, séminaire résident de 5 jours.

L'Ecole Doctorale organise différentes manifestations :

- L'Assemblée générale des étudiants en Master 2 : réunion d'information sur les procédures d'élaboration d'un projet de thèse, d'inscription en Doctorat et de candidature pour un financement.
- La diffusion de l'information scientifique : il s'agit d'un exercice de vulgarisation des travaux de thèse et de présentation du Doctorat à l'intention des étudiants de Master 1. Cette demi-journée commune

à tous les M1 a lieu simultanément à l'Assemblée générale des M2.

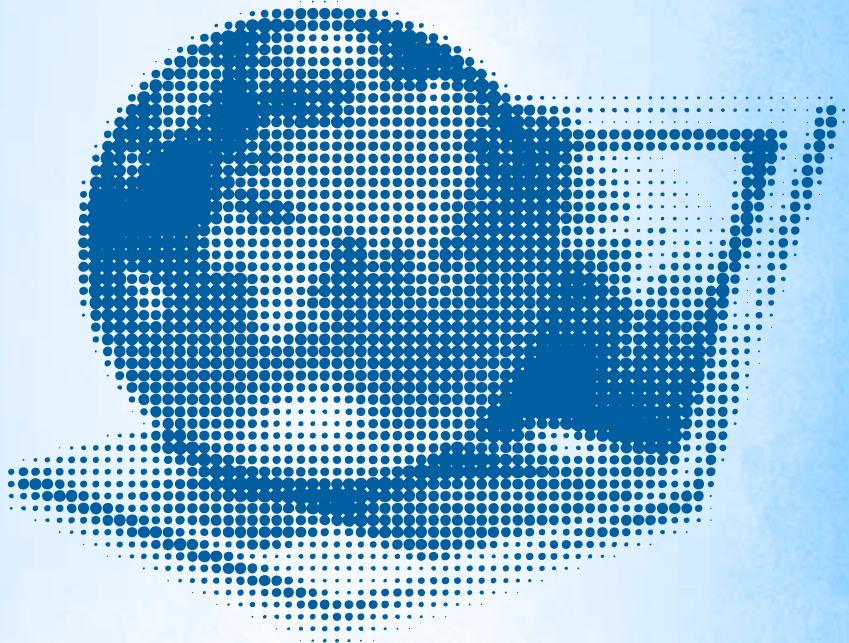
- La journée du Doctorant : il s'agit d'une journée d'échange et de diffusion de l'information scientifique entre doctorants et entre chercheurs. Les doctorants présentent leurs travaux de recherche par le biais de communications orales ou d'affiches.

- Le doctorant face à l'Emploi : avec l'aide et sous la double égide de l'Ecole Doctorale et de la Plateforme d'Orientation et d'Insertion Professionnelle, les doctorants organisent une rencontre avec les professionnels, employeurs potentiels, pour une découverte mutuelle.

Contacts :

Directeur : Pr Jean Costa
Responsable administratif : David Mounzar
Secrétariat : Marie-Hélène Cinqui
Ecole Doctorale « Environnement et Société »
BP 52 – 20250 Corte
Tél : 04 95 37 23 22
ecole.doctorale@univ-corse.fr
www.univ-corse.fr / Recherche / Ecole doctorale





Le web

et vous

www.univ-corse.fr

Retrouvez sur le site web de l'Université de Corse toutes les informations utiles à votre orientation, inscription, vie étudiante, mobilité internationale, insertion professionnelle...

Présentation

Vous y trouvez l'histoire de l'Université de Corse, ses axes stratégiques, ses chiffres clés, ses campus, les contacts des différents services et composantes.

Formation

Cet espace est destiné à vous aider dans vos choix d'orientation. Il vous permet d'accéder aux dossiers de pré inscription et d'inscription administrative.

Recherche

Cette rubrique vous permet de découvrir la recherche menée à l'Université de Corse, ainsi que l'École doctorale.

Bibliothèque

Vous avez accès au catalogue des ouvrages de la Bibliothèque Universitaire avec la possibilité de les réserver. Vous pouvez également accéder à toutes les ressources en ligne.

Vie étudiante

Cette rubrique vous concerne : vous y trouvez des informations pratiques sur les services numériques, les activités sportives et culturelles, la programmation théâtrale et musicale du Centre Culturel, les associations étudiantes, la médecine préventive, bourses et logements...

Insertion Professionnelle

Cet espace vous donne accès à la Bourse aux stages et à l'emploi, à l'annuaire des anciens diplômés, ou encore aux informations liées à l'alternance...

International

C'est ici que vous trouvez tous les renseignements relatifs à la mobilité étudiante : comment et où effectuer une période d'étude ou de stage à l'étranger, les bourses de mobilité, les partenariats de l'Université de Corse à l'international...

Gardez le fil de l'information

Pour être informé de l'actu de votre Université, consultez les news, les notes d'actualité | Raggiugli, ou l'agenda événementiel.



Facebook / Twitter

Retrouvez toute l'actu de l'Université sur vos réseaux sociaux.





L'email étudiant

Connectez-vous à votre ENT pour accéder à votre espace personnalisé où vous aurez accès à votre boîte email universitaire. Les emails universitaires sont sous la forme :

N°etudiant@webmail.univ-corse.fr
ou
prenom.nom@webmail.univ-corse.fr

Cette boîte email vous permettra de recevoir de nombreux mails concernant votre formation et la vie étudiante (activités sportives, culturelles ...)



La liste de diffusion

L'Environnement Numérique de Travail est doté d'un système de listes de diffusion qui permet à la communauté universitaire de cibler sa communication à des groupes d'utilisateurs.

Par défaut, vous êtes inscrit à la liste de diffusion commune à tous les étudiants de l'Université de Corse :

touslesetudiants@listes.univ-corse.fr

ainsi qu'à la liste de diffusion rattaché à votre diplôme en cours.

Tous les emails envoyés sur les listes de diffusion sont visibles dans votre boîte email universitaire (outil Courriel).

Ces listes sont modérées et l'inscription à des nouvelles listes est soumise à la validation de l'administrateur.

Contact/Aide :

Centre de Ressources Informatiques
Courriel : cpadmin@univ-corse.fr
Tél : 04 95 45 01 52

L'environnement numérique de travail (ENT)

L'Environnement Numérique de Travail (ENT) est un portail web dédié aux étudiants, aux enseignants et aux personnels de l'Université de Corse. Accessible où que vous soyez, il offre un point d'accès unique à un ensemble d'outils en ligne, avec un seul mot de passe.

Différents outils à votre service !

> **Mon Campus** : vous aurez accès à votre espace personnalisé avec votre boîte email, votre agenda, votre emploi du temps, vos cours en ligne, des enquêtes en ligne...



> **Scolarité** : vous pourrez consulter vos résultats d'examens, votre dossier administratif et votre emploi du temps.

> **Bibliothèque Universitaire** : vous aurez accès au catalogue des ouvrages et des revues en ligne.

> **Insertion professionnelle/POIP** : vous aurez la possibilité de consulter des offres de stages et d'emplois nationales et internationales constamment mises à jour, d'éditer votre convention de stage et le suivi de stage et visualiser l'annuaire des anciens étudiants.

> **Actualités Universitaires** : toute l'actualité de votre université à portée de click : conférences, colloques, programmation culturelle, activités scientifiques, projets universitaires ...

> **Vie Universitaire** : vous serez informés de la vie institutionnelle avec les comptes rendu des différents conseils.

Comment se connecter ?

www.univ-corse.fr (rubrique ENT)
ou <http://campus.univ-corse.fr>

Identifiant : saisissez votre N° étudiant (inscrit sur votre carte étudiant)

Mot de passe : saisissez votre date de naissance sous la forme jjmmaaaa (possibilité de changer le mot de passe dès votre première connexion sinon sur la page d'accueil de l'ENT)

Contact/Aide :

Centre de Ressources Informatiques
Courriel : cpadmin@univ-corse.fr
Tél : 04 95 45 01 52

Le réseau WiFi

Le réseau sans fil de l'Université de Corse est ouvert à l'ensemble de ses utilisateurs (Étudiants et Personnels). Il offre un accès à Internet, ainsi que sous certaines conditions un accès aux ressources informatiques de l'Université.

Contact :

Centre de Ressources Informatiques
Courriel : gerardeschi@univ-corse.fr
Tél : 04 95 45 02 52

Comment se connecter ?

Pré-requis : disposer d'un ordinateur portable (ou PDA) équipé d'une carte réseau sans fil 802.11b ou 802.11g. Il peut s'agir d'un poste de type PC ou de type Macintosh, fonctionnant sous Windows, MacOS X ou Linux. Posséder un anti-virus, avec un fichier de définitions virales à jour.

Faire régulièrement les mises à jour du système d'exploitation.

Configuration : une fois entré dans la zone WiFi de l'Université de Corse, correspondant à un lieu de couverture radio, votre ordinateur détectera 3 profils WiFi (ci-dessous).



Sélectionnez le profil ETUDIANTS-WIFI, l'authentification s'effectue via un portail web.

Ouvrir le navigateur web et se connecter avec vos identifiants : votre N° étudiant (inscrit sur votre carte étudiant) et votre date de naissance sous la forme jjmmaaaa.

La couverture radio

La couverture radio de notre réseau WiFi s'étend sur tous les Campus, il y a 180 bornes réparties sur les campus Mariani et Grimaldi et les résidences du CROUS.



Les salles informatiques

Chaque composante possède des salles de TP informatiques :

- La Faculté des Sciences et Techniques : 5 salles de 20 postes (Windows).
- L'Institut Universitaire de Technologie : 9 salles informatiques (de 15 à 19 postes de travail), dont une salle MAC et une classe mobile (32 ordinateurs portables).
- L'UFR de Droit et Sciences Economiques : 1 salle de 20 postes (Windows) une classe mobile (24 ordinateurs portables).
- L'UFR de Lettres : 2 salles informatiques de 19 postes (Windows) et 1 salle de 25 postes (laboratoire de langues multimédias).
- L'IUFM : 4 salles de 10 postes et 3 salles nomades « laboratoires de langues » (12, 24, 24 postes) réparties sur 3 sites (Bastia, Corte, Ajaccio).

Pour se connecter sur un ordinateur de l'Université :

- Choisir le domaine qui se nomme UDC.
- Identifiant : numéro étudiant (Ex : 20110156)
- Mot de passe : date de naissance jjmmaaaa (que vous modifierez à la première connexion).

Contact :

Problème de connexion
Philippe Ottaviani
otaviani@univ-corse.fr

La charte informatique

Lors de votre inscription à l'Université de Corse, vous devez signer une charte informatique qui vous engage au respect des règles de sécurité informatique, au respect de la propriété intellectuelle et au respect de la loi informatique et libertés.

Cette charte est accessible sur www.univ-corse.fr, rubrique Formation / S'inscrire.



Vie étudiante



Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives est un service commun de l'Université qui offre aux étudiants et au personnel universitaire la possibilité de pratiquer des activités physiques et sportives de leur choix en séances régulières hebdomadaires.

Ces activités sont pratiquées selon trois orientations :

- formation (élément constitutif du LMD ou bonus pour les formations hors LMD)
- loisir (pratique sportive sans notation)
- compétition

Les activités proposées concernent :

- la condition physique : fitness, danse, gymnastique sportive, musculation, qigong, aquagym.
- Les sports collectifs : handball, volley-ball, basket-ball, football, rugby, tennis-ballon, futsal.
- les sports individuels : tennis de table, badminton, natation, aikido, boxe, escalade.
- les sports de pleine nature : équitation, randonnée, raquettes, kayak de mer, voile, canyoning.

2 nouveaux projets cette année :

- **Forme(s) et Santé** : réservé à 20 étudiants volontaires en surcharge pondérale ou sous-poids. Ce projet comprend des activités physiques et sportives ainsi qu'un suivi médical et diététique.
- **Projet découverte** : 1 journée de voile à Calvi prévue début octobre et réservée aux étudiants internationaux. Pour pratiquer une ou plusieurs de ces activités, l'étudiant dès validation de son inscription administrative à l'Université pourra venir s'inscrire au bureau du SUAPS muni de l'imprimé d'inscription, du certificat médical d'aptitude et de deux photos.

Les compétitions

Elles sont organisées sous l'égide de la Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU) par l'intermédiaire de l'Association Sportive U CASA.

Les installations sportives :

- COSEC : gymnastique sportive, aikido.
- Complexe sportif de Chabrières : tennis de table, football, boxe.
- Piscine : aquagym, natation
- Halle Universitaire Raymond Montet : basketball, handball, volley-ball, badminton, escalade, fitness, danse, musculation, relaxation, tennis-ballon.

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi et jeudi : de 9 h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Mercredi et vendredi : de 9h00 à 12h00
(Fermé le vendredi après-midi)

Contacts :

Directrice : Catherine Vican
Secrétariat : Paola Ventura
Campus Mariani - 7, avenue Jean Nicoli
BP 52 - 20250 Corte
Tél. : 04 95 45 01 68 - Fax : 04 95 45 01 57
suaps@univ-corse.fr



Adresses utiles à Corte

- **Piscine municipale**

Quartier Porette
Tél. : 04 95 46 11 99

- **COSEC municipal**

Quartier Porette
Tél. : 04 95 46 17 20
Terrain de handball, basketball, volley-ball
Salle de gymnastique

- **Stade Santos-Manfredi**

Avenue Président Pierucci
Tél. : 04 95 61 05 66
Stade de football
Piste d'athlétisme
Terrain de tennis

- **Parc des sports de Chabrières**

RN 200
Tél. : 04 95 46 27 64
Tél. : 04 95 46 24 45 (Dojo)
Boulodrome
Stade de football, rugby
Stand de tir sportif
Mur d'escalade couvert
Dojo

- **Parc de Saint Jean**

RN 200
Parcours forestier aménagé de course
à pied avec installations de préparation
physique généralisée.



La culture

Le Centre Culturel Universitaire s'adresse à tous les étudiants. Complément de la formation, il offre des activités fondées sur la participation, le libre choix et l'ouverture sur la société. La fréquentation assidue des ateliers ouvre droit à l'attribution de crédits (ECTS).

Le CCU fait aussi partie du réseau des "lieux culturels" avec la programmation des spectacles et activités du spaziu culturale Natale Luciani :

- CORTINSCENA (théâtre),
- CORSIC'ARTISTI (musique et chants).



L'Association de Soutien du CCU élabore un programme d'activités culturelles complémentaires.

Le CCU offre divers services et activités :

Diffusion de l'information culturelle.

4 pôles d'activités hebdomadaires :

Écriture littéraire ; Techniques et arts visuels ; Arts de la scène et techniques d'expressions personnelles ; Pratiques vocales et musicales ; soit une vingtaine d'ateliers culturels.

Publications : création des ateliers d'écriture, collections prose, poésie, théâtre, littératures insulaires, revue en langue corse : «Bonanova », ouverte aux littératures de la Méditerranée.

Aide à la création et à l'expression :

stages de théâtre et danse, moments littéraires, rencontres avec des auteurs, récitals poétiques. Aide aux contacts inter-universitaires en Europe et Méditerranée.

Aide à la participation étudiante.

Université Inter-Ages :

les activités culturelles proposées ont pour objectif de favoriser le développement personnel des participants et de contribuer à la transmission du savoir entre les générations (acquisition de connaissances, compréhension de l'évolution de notre environnement, prise de conscience des grandes problématiques régissant nos conditions de vie).

Littérature : « Turchinu Maiò », action arts et poésie dans le cadre « Le printemps des poètes » (mars)

«Lire en fête », semaine du livre et de la lecture (octobre).

Rencontres « Stonde » :

moments d'échanges autour de la littérature et de l'édition (invitation d'auteurs, présentation d'ouvrages), expression littéraire en langue corse.

Théâtre :

le CCU est le siège corse de l'Istituto Internacional del Teatro del Mediterraneo (IITM, fédération de 25 théâtres de Méditerranée) et participe à ses activités internationales (Odyssée de la Paix, Odyssée du Danube, Programme Arrivée de l'Autre, etc...).

Contacts :

Directeur : Pr. Ghjacumu Thiers
Responsable : Louise Miniconi
Campus Mariani - 7, avenue Jean Nicoli - BP 52 - 20250 Corte
Tél. : 04 95 45 00 78 - Fax : 04 95 45 01 57
lminico@univ-corse.fr

Pass-Cultura

Entrées gratuites et réductions pour vos sorties culturelles !

Demandez votre Pass-Cultura, un chéquier gratuit d'une valeur de 75€, offert par la Collectivité Territoriale de Corse.

Vous bénéficierez de 12 Pass personnalisés et prêts à l'emploi :

3 entrées gratuites pour le cinéma et les festivals de cinéma,

9 bons de réductions (jusqu'à 54€) cumulables ou utilisables individuellement pour l'achat de places de concert, spectacle, danse, adhésion à des pratiques artistiques, accès à des musées ou à des lieux patrimoniaux.

Le Pass-Cultura est réservé aux étudiants en formation initiale ou en alternance, aux lycéens, aux apprentis (CFA) ou aux jeunes demandeurs d'emploi inscrits au Pôle emploi de Corse, tous âgés de moins de 26 ans et résidant en Corse.

Pour obtenir votre chéquier, c'est simple : il suffit de le demander !

1. Remplir un formulaire de demande « Pass-Cultura » téléchargeable sur www.passcultura.corse.fr ou disponible auprès du CCU ou de la scolarité de votre composante.

2. Faire valider votre demande auprès du service de scolarité de votre UFR (signature + cachet).

3. Déposer ou poster votre demande avant le 15 mai 2012, à l'adresse suivante : Service de l'ingénierie culturelle Dispositif Pass-Cultura, Villa Ker Maria 20200 Ville de Pietrabugno.

4. Retirer votre chéquier « Pass-Cultura » auprès du Centre Culturel Universitaire.

Découvrez les partenaires culturels du Pass Cultura sur www.passcultura.corse.fr.



Adresses utiles à Corte

• Cinéma L'Alba

Route Tavignanu
Tél. : 04 95 46 11 50

• Musée de la Corse

La Citadelle
Tél. : 04 95 45 25 45

• Fonds Régional d'Art Contemporain

La Citadelle
Tél. : 04 95 46 22 18



NIÉTIJDIANTE

Les événements

Vivez au rythme des événements

De nombreux événements rythment la vie universitaire : conférences, colloques, séminaires, universités citoyennes, animations littéraires, conférences de l'Université Inter-Âges, autour de diverses thématiques.

De nombreuses personnalités sont régulièrement invitées : le sociologue Edgar Morin, Serge Orru - Directeur du WWF France, Nicolas Hulot, l'ingénieur du son aux 6 oscars Dominique Hennequin, l'acteur réalisateur Robin Renucci, l'actrice Natasha Régnier, le grand communicant Dominique Walton, le fondateur de la faculté mondiale de l'eau Riccardo Petrella, l'épidémiologiste Antoine Flahaut...



VIE ÉTUDIANTE

Les associations

Élément essentiel du dynamisme universitaire, la vie associative rythme l'activité du campus.

Il existe actuellement une vingtaine d'associations différentes recensées à L'Université de Corse :

Les associations de filières

- AEG : IUT GEA
- ADRIUT : IUT
- Alive : Anglais
- Artefac : Arts
- ASSEC : Economie Gestion
- Association des étudiants en Sciences Politiques
- Associu Novu : Licence Biologie Environnement
- ATIC : guide interprète
- Dolce Vita : Italien
- CEEM : Ecologie Marine
- COM'ISULA : Information et communication
- Convivencia : Espagnol
- CORT'IAE : Institut d'administration des Entreprises
- MS2 : STAPS
- Squadra di i maestri : Métiers de la formation (IUFM)
- SIROCCO : Master Sciences de l'Eau et de l'Environnement
- Storia : Histoire

Les associations sportives :

AS UCASA

Association participant au grand raid 4L Trophy :

Corsica Human Trophy

Les associations culturelles :

- APAUC : archéologie
- Union des Etudiants Internationaux de Corse (UEIC): international
- Ghjuventù Vagabonda : Culture corse

Syndicats étudiants :

- Ghjuventu Paolina (GP)
 - Consulta di a Ghjuventu Corsu (CGC)
- Si vous souhaitez vous impliquer dans la vie

associative, rejoindre une association, ou encore créer la votre, contactez la Direction des Etudes et de la Vie Universitaire.



La domiciliation d'une association à quoi ça sert ?

> Pour créer un réseau efficace, l'université doit vous connaître. Les associations étudiantes doivent être recensées à l'Université de Corse. C'est aussi la démarche nécessaire pour obtenir des subventions.

Désormais, l'engagement d'un étudiant dans l'une des associations domiciliées peut être reconnu dans le cadre d'une Unité d'Enseignement (choix des ACSAE)

> La démarche à effectuer : téléchargez les dossiers de demande de domiciliation sur www.univ-corse.fr, ou retirez-les directement au bureau de la Direction des Etudes et de la Vie Universitaire (DEVU).

Les dossiers sont en format Word et doivent être rendus sous forme informatique. Déposez le dossier à la DEVU : pour tout dossier, 1 exemplaire format papier, et 1 exemplaire numérisé (sur support USB par exemple).

Contact :

Secrétariat de la DEVU
Fély Mondiegt
Tél : 04 95 45 01 56
mondiegt@univ-corse.fr

L'aide aux projets étudiants

Comment demander une aide financière pour un projet ?

Si dans le cadre d'une association étudiante vous avez des projets qui présentent un intérêt pour l'établissement et ses usagers, l'Université de Corse met à votre disposition deux types de dispositifs d'aide :

> L'aide aux projets : le Fonds de solidarité et de développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) peut financer une partie d'un projet associatif à caractère culturel, sportif, environnemental, humanitaire ect...

> L'aide aux voyages pédagogiques : dans le cadre de votre cursus Universitaire, et sous l'égide d'une association étudiante vous pouvez solliciter une aide pour un voyage à caractère pédagogique.

Pour faire une demande d'aide au projet ou pour un voyage pédagogique:

Téléchargez les dossiers de demande sur le www.univ-corse.fr, ou retirez-les directement au bureau de la Direction des Etudes et de la Vie Universitaire (DEVU).

Les dossiers sont en format Word et doivent être rendus sous forme informatique. Déposez le dossier à la DEVU : pour tout dossier, 3 exemplaires format papier, et 1 exemplaire numérisé (sur support USB par exemple).

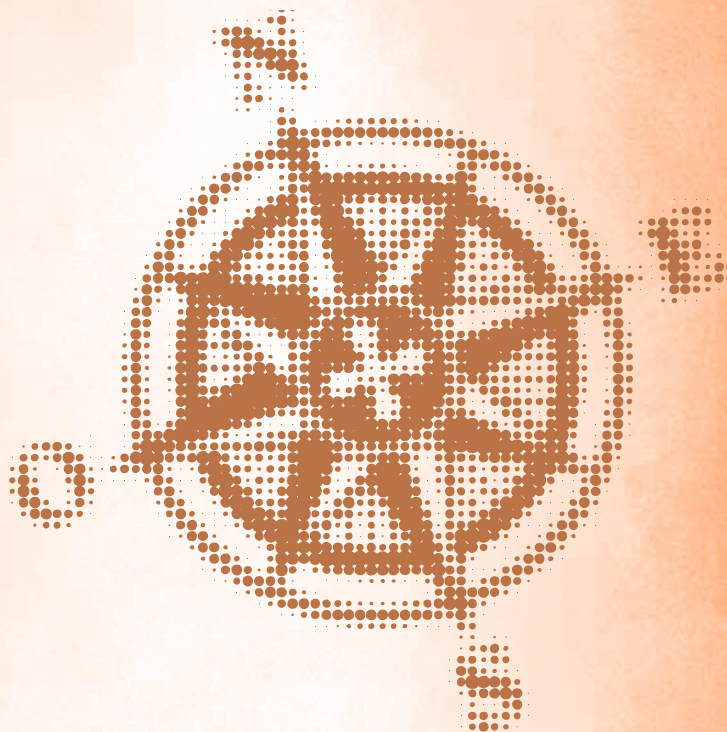
Echéances et modalités de traitement :

Nous vous conseillons de déposer vos demandes en début d'année universitaire (entre le 1er octobre et le 6 novembre). Les dossiers sont préalablement examinés en commission d'attribution des aides, puis transmis au CEVU. Le CEVU communique les propositions au CA pour qu'elles y soient définitivement validées

Un bilan d'utilisation de la subvention vous sera demandé après la réalisation de votre projet.

Un bilan d'utilisation de la subvention vous sera demandé après la réalisation de votre projet.





Vie pratique

La carte étudiante multiservices

Dès la rentrée 2011/2012, une carte d'étudiant multiservices sera délivrée par la scolarité centrale aux étudiants.

Elle permettra à l'étudiant :

- d'emprunter des documents à la Bibliothèque Universitaire,
- de payer les repas et consommations dans les restaurants, cafétérias universitaires du CROUS de Corse,
- de bénéficier de tarifs réduits liés au statut d'étudiant,
- d'effectuer des achats par paiement Moneo chez les commerçants affiliés ainsi que sur un certain nombre de distributeurs automatiques (boissons, timbres, billets de transport...), d'horodateurs et de cabines téléphoniques, reconnaissables grâce au logo Monéo,
- de recharger le portefeuille électronique, et de consulter le solde sur les bornes de chargement Moneo
- de faire valider votre présence aux ateliers culturels et sportifs.

Cette carte sera délivrée pour 3 ans au moment de l'inscription administrative et devra être mise à jour tous les ans.



Contact :

Service de la scolarité centrale
Campus Mariani
22, av. Jean Nicoli - BP 52 - 20250 Corte
Tél. : 04 95 45 06 86 - Fax : 04 95 45 01 57
scolarite.centrale@univ-corse.fr

Le Dossier Social Etudiant

La Bourse et le Logement : un seul et unique dossier

Pour solliciter l'attribution d'une bourse sur critères sociaux du ministère de l'Enseignement supérieur et du ministère de la Culture et/ou la demande d'un logement en résidence universitaire dans et hors l'académie de Corse, il faut constituer un seul et unique dossier : **le dossier social étudiant**.

Les candidats au baccalauréat ne doivent pas attendre les résultats de l'examen pour constituer le dossier. La demande est à établir sur le site internet de l'Académie de Corse entre le **15 janvier et le 30 avril** de chaque année : **www.crous-corse.fr**.

Ce dispositif permet d'effectuer 4 vœux dans une même académie ou dans des académies différentes.

Reconduction de bail

Les résidents du CROUS logés en résidences conventionnées (PP2-Porette-G020-024) peuvent prétendre sous certaines conditions à une reconduction de leur bail au 1er juillet. C'est une formule simplifiée de réadmission en résidence. Pour tout renseignement, les étudiants doivent s'adresser dès le **15 janvier** au Directeur de résidence.

Contact :

CROUS de Corse, Division Vie de l'Etudiant
22 avenue Jean Nicoli, 20250 Corte
Tél. : 04 95 45 21 04

Accueil du public :

Du lundi au vendredi, 9h-11h30 et 14h-17h

Les aides au logement

Ces aides sont versées directement au CROUS et viennent en déduction du loyer.

• L'APL (Aide Personnalisée au Logement) :

elle s'adresse essentiellement aux résidents de foyers à caractère social, aux occupants de nouvelles résidences. Renseignements : www.caf.fr.

• L'ALS (Allocation Logement à caractère Social) :

elle peut être attribuée aux occupants de tout autre logement. La demande s'effectue auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du lieu du logement loué. Renseignements : www.caf.fr.

Les résidences conventionnées

Pascal Paoli 2, Porette, Grossetti 020, Grossetti 024 ouvrent droit à l'APL. **Les résidences traditionnelles** Pascal Paoli 1, Grossetti 023, Grossetti 025 et les **autres résidences** (Central Fac) ouvrent droit à l'ALS.

Les aides financières

La bourse sur critères sociaux :

elle s'adresse aux étudiants français ou, sous conditions, à ceux originaires de la communauté européenne. Les autres étudiants de nationalité étrangère doivent, ainsi que leur représentant légal, résider en France depuis au moins deux ans. Les étudiants doivent être âgés de moins de 28 ans au 1er octobre de l'année universitaire pour une première demande. La bourse est accordée en fonction des revenus du foyer fiscal (revenu brut global n-2) et des charges de la famille (enfants, éloignement) selon un barème national. Les versements sont répartis en 9 mensualités, d'octobre à juin. Renseignements : www.crous-corse.fr.

L'aide au mérite : d'un montant de 1800 € par an, versés en 9 mois, elle est accordée :

Les bourses

- aux élèves de terminale, futurs étudiants boursiers sur critères sociaux, ayant obtenu le baccalauréat avec la mention TB. L'aide est versée pendant les 3 années de licence ;
- aux étudiants boursiers « lauréats » à la fin de la licence (les meilleurs licenciés de chaque diplôme qui s'inscrivent en Master 1). L'aide est versée pendant les 2 années du Master.

A noter : les étudiants bénéficiaires d'une bourse de mérite avant 2008, continuent à percevoir cette aide selon les modalités initiales.

Le Fonds National d'Aide d'Urgence (FNAU) :

il permet de répondre à certaines situations de précarité des étudiants : détresse financière, rupture familiale, indépendance familiale avérée, reprise d'études... L'âge limite est fixé à 35 ans. Une commission d'attribution académique décide, au vu du dossier de l'étudiant, du montant de l'aide. Cette aide peut revêtir deux formes :

- une aide ponctuelle en faveur de l'étudiant qui rencontre momentanément de graves difficultés.

Retrait du dossier : Service Social du CROUS.

- soit une aide annuelle accordée à l'étudiant qui rencontre des difficultés pérennes. Renseignements : D.V.E. du CROUS.

L'aide à la mobilité internationale :

cette aide ministérielle d'un montant de 400€ par mois, s'adresse aux étudiants boursiers sur critères sociaux effectuant entre 2 et 9 mois d'études ou de stage à l'étranger dans le cadre de leur cursus universitaire. Il existe également une aide à la mobilité de la CTC. Pour ces 2 aides, les étudiants doivent constituer un dossier auprès du Bureau Relations Internationales. (Voir p.54)

Allocation Erasmus : elle peut être attribuée à un étudiant effectuant une partie de ses études dans un autre établissement européen dans le cadre d'un échange de 3 mois à 1 an. Retrait du dossier : Bureau des Relations Internationales. (Voir p.54)

Passeport Mobilité : sa gestion est assurée par l'agence de l'Outre-mer pour la mobilité (LADOM). Renseignements : www.ladom.fr.

Les aides de la Collectivité Territoriale de Corse

Aides pour les étudiants se destinant au métier d'enseignant :

les étudiants inscrits dans des dispositifs de préparation aux concours de l'éducation nationale (professeur des écoles, professeurs de collège ou de lycée, conseiller principal d'éducation ou documentaliste) peuvent bénéficier d'aides financières spécifiques.

Ces aides s'ajoutent à la bourse sur critères sociaux et à l'aide au mérite du ministère de l'enseignement supérieur.

Allocation de Recherche / Doctorat :

retrait de dossier auprès de l'Ecole Doctorale. (Voir p.65)

Allocation pour la diversité dans la fonction publique :

elles peuvent être attribuées aux étudiants préparant un ou plusieurs concours de la fonction publique. Renseignements : Préfecture du département.

Allocation Parcours de Réussite Professionnelle (PARP) :

elle est destinée à valoriser et soutenir le parcours d'intégration de jeunes, issus de l'immigration, qui ont réussi avec succès leur baccalauréat et s'engagent dans des études supérieures en IUT, STS ou CPGE. Cette aide, d'un montant de 2400€ est versée semestriellement aux bénéficiaires par le CROUS.

Bourses relevant d'autres ministères :

- Social et Paramédical : Ministère de la Santé
 - Agriculture : Ministère de l'Agriculture
- Renseignements : auprès de l'établissement d'enseignement.

Bourses de fondation :

Giveka - Lowy - Lassence - Figaro - Legs Dobry-Barts... Renseignements : Secrétariat de Direction du CROUS.

La CTC souhaite contribuer à l'amélioration des conditions de vie des étudiants inscrits dans un cursus post-bac de l'Académie de Corse. Ces aides s'adressent aux étudiants boursiers ou reconnus en «difficulté» par les services sociaux du CROUS de Corse, effectuant leurs études supérieures en Corse, dont le foyer fiscal de rattachement est situé en Corse.

Seules les études en formation initiale ouvrent droit à ces trois aides de la CTC.

Aide aux dépenses de rentrée :

l'aide allouée par la CTC est instruite et attribuée par le CROUS de Corse et s'élève à 150€ par étudiant.

Aide sur critères sociaux :

l'aide allouée par la CTC est instruite et attribuée par la commission Académique du Fonds National d'Aide d'Urgence du CROUS de Corse.

Aide à la réussite étudiante :

elle s'adresse aux étudiants inscrits en deuxième année de licence afin de permettre l'acquisition d'un ordinateur portable. L'Aide allouée par la CTC est instruite et attribuée par le CROUS de Corse. Le montant de l'aide est de 90% du coût d'un ordinateur, plafonné à 500€. Limité à 200 ordinateurs.

Bourse départementale de l'enseignement supérieur

Renseignez-vous auprès du Conseil Général de votre département.

Le logement

Tout étudiant inscrit dans un établissement ou une section d'établissement ouvrant droit à la sécurité sociale étudiante peut solliciter l'attribution d'un logement en résidence universitaire. Les décisions d'admissions sont communiquées aux candidats en juin (admissions complémentaires en juillet).

Il existe des aides au logement : APL, ALS.
(Voir p.83)

Cité Caraman, Campus Mariani

Résidence Pascal Paoli 1 : 208 lits
Résidence Pascal Paoli 2 : 197 lits
Central fac : 15 lits

Cité Grossetti , Campus Grimaldi

Résidence 020 : 4 chambres
déconventionnées + 42 lits = 46 lits
Résidence 024 : 49 lits
Résidence 025 : 10 chambres doubles + 4
studios + 135 chambres individuelles
Résidence 023 : 46 lits (chambres avec
kitchenette)
Résidence Porette : 128 lits

Contact :

Olga Loverini
Responsable hébergement CROUS
Tél. : 04 95 44 94 98
olgaloverini@yahoo.fr
www.crous-corse.fr



Les restaurants universitaires

RU Pascal Paoli 2, Campus Mariani

350 places - Tél. : 04 95 45 30 16
Horaires : 11h30-13h30; 19h-21h

Coût du repas en RU: 3,00€
La carte d'étudiant vous permet de régler vos repas. (Voir p.82)

Cafeteria Pascal Paoli 2, Campus Mariani

50 places - Tél. : 04 95 45 30 17
Horaires : 8h-15h

RU Grossetti, Campus Grimaldi

70 places - Tél. : 04 95 44 94 95
Horaires : 7h30-14h ; 19h-21h

Contacts :

Paule Gallucci
Responsable Restauration CROUS
Tél. : 04 95 45 30 05
paule.gallucci@ac-corse.fr
Secrétariat : Tél. : 04 95 45 30 10
madeleine.taddei@ac-corse.fr
www.crous-corse.fr

Caféteria IUT, Campus Grimaldi

20 places
Horaires : 7h-18h

RU IUFM Ajaccio

72 places - Tél. : 04 95 21 94 24
Horaires : 8h-16h



Le service de médecine préventive et Cellule handicap est un lieu d'accueil, d'écoute et d'aide, animé par un infirmier, une assistante sociale et une chargée de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants en situation d'handicap.

Il assure :

- Les visites médicales obligatoires pour les étudiants venant d'une autre université dont le dossier médical n'a pas été transféré et à la demande de tout étudiant, quel que soit son niveau d'études.
- Les vaccinations et les soins d'urgence.
- Des consultations médicales générales le jeudi.
- Des consultations sociales : pour tout problème personnel, entretien, conseil, information, appui dans les démarches (bourses, hébergement, ressources...).
- L'information sur tout problème touchant à la vie de l'étudiant : handicap, contraception, sexualité, maladies sexuelles, Sida, toxicomanies...
- Une cellule d'accueil pour les étudiants handicapés physiques, moteurs ou sensoriels, temporaires ou définitifs ou pour les étudiants ayant un problème de santé handicapant leur scolarité : toutes les démarches, en vue de l'aménagement des études et des examens, sont réalisées dans la plus grande confidentialité.

Un Bureau d'Aide Psychologique Universitaire (BAPU) sera mis en place à la rentrée 2011.

L'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (A.N.P.A.A.) assurera une permanence un jeudi par mois pour l'accompagnement et la prévention en addictologie ainsi que la réduction des risques des usagers de drogues.

Contacts :

Directrice: Dr. Roberte Stromboni
Campus Mariani - 7 avenue Jean Nicoli - BP 52 - 20250 Corte
Gilbert Colonna
Infirmier
Tél. : 04 95 45 00 19
medecine@univ-corse.fr
Sophie Rossi
Assistante sociale
Tél. : 04 95 01 20
srossi@univ-corse.fr
Louisa Seddok
Secrétariat / accueil handicap
Tél. : 04 95 45 01 67 - Fax : 04 95 45 00 62
seddok@univ-corse.fr



Contacts santé à Corte

Hôpital de Corte

Avenue du 9 septembre - 20250 Corte

Tél. : 04 95 45 05 00

Service de Gynécologie : sur RDV

Dr BASTIEN Claude – Tél. : 04 95 45 05 00

Dr COLOMBANI Dominique – Tél. : 04 95 59 10 56

Dr SALVETTI Antoine – Tél. : 04 95 59 11 48

Médecins généralistes

Dr LESCHI Jean Louis – Tél. : 04 95 61 04 12

Dr MARIETTI-GERVAIS Marie-Jeanne – Tél. : 04 95 48 63 22

Dr CASAMATTA Jean Rémy - Tél. : 04 95 46 09 19

Dr CASANOVA Joseph – Tél. : 04 95 46 09 19

Groupelement de médecins généralistes

Dr GHIONGA Pierre

Dr GUIDICELLI Jean- Félix

Dr POLI Xavier

Tél. : 04 95 46 16 11

Médecine de garde

Permanence Départementale des Soins

Tél. : 04 95 30 15 03

**Dentistes, masseurs
kinésithérapeutes, ostéopathie,
orthophonie, pédicure,
dermatologie, angiologie,
ophtalmologie + orthoptie,
psychiatrie**

Voir annuaire

Groupelement infirmiers

Tél.: 04 95 46 25 18

Pharmacies

BATTESTI-PANCRAZI – Tél. : 04 95 46 08 95

LESCHI – Tél. : 04 95 46 08 12

MANZI – Tél. : 04 95 46 00 02

Laboratoire analyses médicales

FAURE-SIMEONI M.H. – Tél. : 04 95 46 11 45

Planning familial (dispensaire)

Av. Jean Nicoli (près du campus Mariani)

Tél. : 04 95 46 06 45

- Consultations médicales le mardi après-midi

(centre de dépistage gratuitSIDA, hépatites)

- Consultations Psychologiques et psychiatriques

Les mardis et les vendredis : sur RDV au 04 95 31 61 38

- Consultations Psychologiques d'alcoologie et d'addictologie tous les 3 èmes mercredis du mois

Toujours avoir sur soi sa carte vitale et sa carte de mutuelle !

Se déplacer

En avion

Compagnie Corse Méditerranée (CCM)
réservations Corse - Tél. : 36 54
Air France - Tél. : 36 54
Easy Jet - Tél. : 0826 103 320



En bus

Gare routière d'Ajaccio - Tél. : 04 95 51 55 45
Gare routière de Bastia - Tél. : 04 95 31 73 76



En bateau

SNCM - Tél. : 32 60 "SNCM"

Corsica Ferries
Ajaccio - Tél. : 04 95 50 78 82
Bastia - Tél. : 04 95 32 95 95

Compagnie Méridionale de Navigation
(CMN)
Ajaccio - Tél. : 04 95 11 01 00
Bastia - Tél. : 04 95 55 25 55

Moby Bastia - Tél. : 04 95 34 84 94

SAREMAR Bunifaziu - Tél. : 04 95 73 00 96



En train

Chemins de Fer de la Corse
Siège : BP 237 20294 Bastia cedex
Tél. : 04 95 32 80 60 - Fax : 04 95 34 01 14



Università di Corsica Pasquale Paoli
BP 52 - 20250 Corti
Tél. : 04 95 45 00 00
www.univ-corse.fr



Rédaction :

**Plateforme d'Orientation et
d'Insertion Professionnelle /
Service Communication**

Responsable de la publication :
Université de Corse

Réalisation :

**Eleven Design
Tél : 04 95 35 43 39**

Charte graphique :

**Université de Corse /
Service Communication**

Éditeur :

**POIP
Campus Grimaldi Bât PPDB -
BP52 - 20250 Corte
Tél. : 04 95 45 00 21
Fax : 04 95 45 33 05
poip@univ-corse.fr**



L'Université de Corse est fondée en 1765 à Corti par le général Pasquale Paoli. Pour les notables corses, c'est la concrétisation d'une très ancienne revendication, initiée dès les débuts de la révolution corse en 1731. Cette institution apparaît alors comme « la pupille des yeux » de Paoli, symbole de l'indépendance et de la liberté de l'île. L'Histoire et ses vicissitudes furent cause de la fermeture de l'Université après quatre années. Pendant plus de deux siècles, cette situation parut définitive mais c'est en 1981, dans la même ville de Corti, que l'Università di Corsica Pasquale Paoli rouvrit ses portes, suite à un vaste mouvement populaire, accueillant ainsi ses cinq cents premiers étudiants.

La rentrée 2011 est donc l'occasion de fêter le trentième anniversaire de cette réouverture, héritage de l'œuvre fondatrice de 1765. Pour ces trente ans, nous voulons ouvrir avec vous des perspectives nouvelles pour notre institution et renforcer notre volonté d'accompagner son développement futur.

Università di Corsica Pasquale Paoli
BP 52 - 20250 Corti
www.univ-corse.fr